

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de la défense nationale

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 041

Le jeudi 24 novembre 2022

Président : L'honorable John McKay

Comité permanent de la défense nationale

Le jeudi 24 novembre 2022

● (1100)

[Traduction]

Le président (L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.)): La séance est ouverte.

Nous accueillons le vice-amiral Auchterlonie, le major-général Iain Huddleston, le brigadier-général Pascal Godbout, et l'un de nos grands voyageurs préférés, Jonathan Quinn, au comité de la défense

Messieurs, vous avez tous beaucoup d'expérience, alors je n'ai pas besoin de...

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Excusez-moi, monsieur le président, mais juste avant que les témoins commencent leurs présentations, j'aimerais savoir si les tests de son nécessaires ont été faits préalablement.

[Traduction]

Le président: J'ai manqué cela, mais tout va bien.

Sur ce, je ne sais pas qui va faire la déclaration préliminaire de cinq minutes, mais je vois le vice-amiral Auchterlonie se pencher vers le micro, alors je suppose que ce sera lui.

Vam J.R. Auchterlonie (commandant du Commandement des opérations interarmées du Canada, Forces armées canadiennes, ministère de la Défense nationale): Merci beaucoup.

Bonjour, monsieur le président. Je suis très heureux de vous voir, ainsi que les membres du Comité.

Je vous remercie encore une fois de me donner l'occasion de poursuivre cette importante discussion sur la sécurité et la défense dans le Nord.

[Français]

À titre d'information pour les membres du Comité, je me présente: je suis le vice-amiral Bob Auchterlonie, commandant du Commandement des opérations interarmées du Canada. Je suis responsable de toutes les opérations au Canada, y compris les opérations de recherche et sauvetage et celles dans le Nord. Je suis également responsable des opérations en Amérique du Nord, avec mes collègues du NORAD, ainsi que des opérations déployées partout dans le monde.

[Traduction]

À cette fin, je suis appuyé et conseillé par un éventail de personnes et d'experts, dont trois m'accompagnent ce matin.

Tout d'abord, de la 1^{re} Division aérienne du Canada, nous avons le major-général Iain Huddleston. À titre de commandant de la Composante aérienne de la force interarmées des Forces armées canadiennes, il est responsable de la répartition et de l'emploi de toutes les ressources de l'Aviation royale canadienne au pays et à l'étranger, y compris celles qui sont employées dans le cadre des opérations de recherche et de sauvetage dans le Nord. Il commande en outre ces opérations dans le centre du Canada et le Nord.

Je suis aussi accompagné de notre grand voyageur, Jonathan Quinn, du groupe des politiques du ministère de la Défense nationale. En tant que directeur général de la défense continentale, il a été le chef de file organisationnel dans la promotion des initiatives de modernisation du NORAD, dont bon nombre sont directement liées aux opérations des FAC dans le Nord.

Enfin, je suis accompagné du commandant de la Force opérationnelle interarmées (Nord), le brigadier-général Pascal Godbout. Dans son rôle de commandant régional, il est responsable des interventions de recherche et de sauvetage qui peuvent être exigées des forces armées dans le Nord.

Monsieur le président, pour qu'il puisse vous expliquer les rôles et les responsabilités qu'il assume, je vais céder la parole au brigadier-général Godbout pour quelques minutes.

Merci.

Bgén Pascal Godbout (commandant, Force opérationnelle interarmées (Nord), Forces armées canadiennes, ministère de la Défense nationale): Merci, monsieur.

Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs les députés. Je vous remercie de me donner l'occasion de vous parler de la sécurité dans l'Arctique.

Je suis le brigadier-général Pascal Godbout et je suis le commandant de la Force opérationnelle interarmées (Nord).

Je m'adresse à vous depuis Sambaa K'e, sur les territoires du chef Drygeese visés par le Traité nº 8, le lieu de résidence traditionnel des Dénés Yellowknives et des Métis de North Slave. Cet endroit est aussi connu sous le nom de Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le rôle de la Force opérationnelle interarmées (Nord) est de diriger les opérations des Forces armées canadiennes dans les trois territoires du Nord. Mes responsabilités ne comprennent pas la coordination des opérations du NORAD, ni la recherche et le sauvetage aéronautiques, qui relèvent d'autres organisations.

Le Nord canadien est un environnement vraiment unique. Bien qu'il représente 40 % de la superficie de notre pays, il est très peu peuplé, et seulement 0,4 % de la population canadienne y vit. La population du Nord est composée à 50 % d'Autochtones, comparativement à une moyenne nationale de 5 %, et les infrastructures de transport, d'énergie et de communication sont très limitées.

L'Arctique canadien est également très différent des autres régions arctiques du monde. L'Alaska a une densité de population 10 fois plus importante que les territoires, avec 750 000 habitants. En Europe de l'Ouest, on estime qu'un million de personnes vivent au nord du 60° parallèle, avec des infrastructures et une économie beaucoup plus étendues. Enfin, plus de deux millions de personnes vivent dans l'Arctique russe.

[Français]

La présence permanente des Forces armées canadiennes dans le Nord se compose d'environ 340 membres de l'équipe de la défense, y compris les membres affectés à la station des Forces canadiennes Alert, et de plus de 1 700 Rangers canadiens. En tout et pour tout, cela signifie qu'environ 1,5 % de la population des territoires est affiliée aux Forces armées canadiennes, comparativement à environ 0,25 % dans le reste du Canada, à l'exclusion du personnel affilié au Programme des cadets, qui ne peut pas être déployé dans des opérations.

Les Forces armées canadiennes ont du personnel et des infrastructures à Yellowknife, à Whitehorse, à Iqaluit, à Inuvik, à la station des Forces canadiennes Alert, à Resolute Bay, à Fort Eureka et à Nanisivik. Nous avons des Rangers canadiens dans 65 des 72 communautés du Nord. Par ailleurs, 47 sites du Système d'alerte du Nord sont situés au Canada.

Les activités de la Force opérationnelle interarmées du Nord peuvent être regroupées en quatre rôles: la démonstration d'une présence visible et constante; la surveillance et le contrôle; le soutien aux populations et aux communautés du Nord; et la coopération avec l'ensemble du gouvernement.

• (1105)

[Traduction]

Les partenariats sont essentiels à notre succès. Par conséquent, nous collaborons régulièrement avec d'autres ministères fédéraux, les gouvernements territoriaux et autochtones, le milieu universitaire et des alliés et partenaires internationaux. Nous le faisons dans le cadre de tribunes régulières, comme la Table ronde sur les forces de sécurité de l'Arctique, le Groupe de travail sur la sécurité de l'Arctique, qui se réunit en ce moment à Yellowknife, divers engagements tout au long de l'année et, bien sûr, des opérations délibérées et d'urgence.

Nous planifions et exécutons des opérations tout au long de l'année. Cela comprend l'Opération Nanook, notre série d'activités exhaustives conçues pour assurer la défense du Canada et sécuriser nos régions du Nord; l'Opération Limpid, une opération conçue pour assurer une surveillance régulière dans les domaines aérospatial, maritime et terrestre du Canada; et l'Opération Nevus, qui sert d'assurer l'entretien annuel du Système de transmission de données de l'Extrême-Arctique.

[Français]

Nous exécutons également des opérations de contingence où et quand cela est nécessaire, notamment l'opération Laser, qui constitue la réponse des Forces armées canadiennes à une situation de pandémie mondiale, l'opération Lentus, qui constitue la réponse des Forces armées canadiennes aux catastrophes naturelles au Canada, ainsi que, à la demande des territoires, le soutien aux opérations de recherche et de sauvetage au sol, qui sont coordonnées par d'autres organisations.

[Traduction]

Je serai heureux de répondre à vos questions sur ces rôles et activités.

Merci, monsieur le président.

Le président: Sur ce, nous allons passer à notre tour de six minutes.

Monsieur Kelly, vous avez six minutes. Je vous en prie.

M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC): Merci.

L'annulation, ou plutôt le non-renouvellement, du contrat de soutien logistique international pour le hangar et le ravitaillement à Inuvik a-t-il une incidence sur notre capacité de ravitaillement et de déploiement et sur notre capacité aérienne de défense de notre sécurité et de notre souveraineté dans le nord-ouest de l'Arctique?

Vam J.R. Auchterlonie: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je crois que vous faites référence à ce qu'on appelle parfois le « hangar vert ». Je vais vous répondre en premier, puis je céderai la parole au major-général Huddleston, qui est en fait le commandant canadien du NORAD.

Le Canada demeure déterminé à appuyer la sécurité et la souveraineté dans l'Arctique et à veiller à ce que nous disposions de l'équipement et des infrastructures nécessaires pour permettre aux Canadiens de maintenir leur souveraineté dans le Nord. Pour ce qui est des investissements stratégiques, je pense que vous avez déjà entendu parler des 6,1 milliards de dollars sur cinq ans compris dans ce budget, et des quelque 40 milliards de dollars pour la modernisation future du NORAD. Nous nous occupons plus précisément des capacités et des infrastructures dans le Nord.

Je vais demander au major-général Huddleston, commandant de la région canadienne du NORAD, de vous donner plus de détails.

Mgén Iain Huddleston (commandant de la Région canadienne du NORAD, Forces armées canadiennes, ministère de la Défense nationale): Merci, monsieur.

Merci, monsieur le président, de la question.

En ce qui concerne le hangar vert en particulier, il n'est pas essentiel au NORAD, ni aux opérations de recherche et de sauvetage dans le Nord. Cependant, il est certainement utile, comme toute infrastructure dans le Nord, pour des choses comme l'entreposage ou peut-être l'accueil de contingents plus importants de personnel et d'aéronefs déployés, mais il n'est pas essentiel à notre mandat actuel du NORAD ou de recherche et de sauvetage.

M. Pat Kelly: Vous avez dit que ce n'était pas essentiel. Nous croyons savoir qu'un attaché naval américain voulait peut-être acheter cet équipement. Nous avons également entendu des témoignages troublants au sujet de fonctionnaires de l'ambassade de Chine qui ont manifesté un intérêt — je ne sais pas comment le dire autrement — à Inuvik et à Tuktoyaktuk au sujet de certains de ces biens. Si ces biens ne sont pas essentiels, pourquoi les Américains et, apparemment, le gouvernement chinois s'y intéressent-ils?

Mgén Iain Huddleston: Ce n'est pas mon domaine d'expertise. Je suis le commandant opérationnel. Je suis bien entendu au courant de ce dont vous venez de parler.

Je pense que le vice-amiral Auchterlonie ou Jon Quinn seraient peut-être mieux placés que moi pour répondre à cette question, monsieur le président. M. Pat Kelly: En fait, j'aimerais revenir à la question de savoir si ces biens sont essentiels. Vous avez dit qu'ils étaient utiles, mais pas essentiels. Quelle est la solution de rechange à ces installations? Quelles autres options utilisez-vous actuellement?

Je ne parle pas de l'argent qui est promis pour les 5, 10 ou 20 prochaines années, mais de la situation aujourd'hui. Qu'est-ce qui remplace ces biens particuliers?

(1110)

Mgén Iain Huddleston: Je vais vous donner plus de détails. Ce hangar était utile pour le déploiement avancé de notre aéronef de transport tactique Hercules. Il n'était utilisé qu'à cette fin. Les emplacements d'opérations avancés d'Inuvik suffisent entièrement à soutenir les F-18. Nous n'utilisons plus l'aéronef de transport tactique Hercules pour appuyer cette mission. Par conséquent, nous n'avons pas besoin du hangar vert pour soutenir les opérations du NORAD.

M. Pat Kelly: Les F-18 peuvent être utilisés à partir d'Inuvik sans ce hangar.

Mgén Iain Huddleston: Tout à fait.

M. Pat Kelly: Merci.

Que pensez-vous de ce témoignage? Il s'agit de celui de M. Klapatiuk devant le Comité:

Des Chinois de l'ambassade de Chine à Ottawa sont passés par Inuvik. La GRC a essayé de les identifier, mais nous allons laisser cela de côté.

Nous en étions à la fin de la série de questions et nous manquions de temps. Qu'est-ce qui n'a pas été dit?

Vam J.R. Auchterlonie: Nous en sommes à la neuvième réunion sur la sécurité et la défense dans le Nord. Pour que ce soit clair, je vais dire que tous les témoins qui ont comparu précédemment ont raison. Nous faisons face à un ensemble de problèmes incroyablement complexes et interreliés. Même les témoins qui avaient des points de vue divergents au cours des neuf dernières séances ont raison dans leur évaluation, compte tenu de la complexité. Les menaces à la sécurité nationale et à la défense dans l'ensemble de l'Arctique ne sont pas la responsabilité d'un seul ministère. Il s'agit plutôt d'une question qui touche l'ensemble du gouvernement.

Je vais céder la parole à Jonathan Quinn, que vous avez déjà entendu, pour qu'il vous parle plus précisément de la politique.

M. Jonathan Quinn (directeur général, Politique de défense continentale, Forces armées canadiennes, ministère de la Défense nationale): Merci beaucoup, monsieur.

Merci de la question, monsieur le président.

Je suis désolé s'il y a...

Le président: Ça va. Poursuivez.

M. Kelly voulait savoir combien de temps il lui restait. Il lui reste environ une minute, mais nous allons être un peu plus généreux aujourd'hui.

M. Jonathan Quinn: D'accord. Je m'excuse.

Très rapidement, monsieur le président, nous surveillons l'intérêt possible des acheteurs potentiels pour cette installation. Si une entreprise étrangère achète le hangar de l'ILS, cela devrait entraîner un avis d'investissement en vertu de la Loi sur Investissement Canada.

À ce jour, aucun avis n'a été reçu, mais des mesures rigoureuses sont en place pour s'assurer que l'installation ne tombe pas entre de mauvaises mains.

M. Pat Kelly: Y aura-t-il...? Commençons par la date à laquelle nous recevrons les F-35. Peuvent-ils être placés dans un hangar et appuyés par des installations existantes à Inuvik?

Vam J.R. Auchterlonie: Major-général Huddleston, la question est pour vous.

Mgén Iain Huddleston: Pour ce qui est des F-35, je n'ai pas la date de la capacité opérationnelle initiale en tête. Je me suis concentré sur la préparation aux questions concernant la recherche et le sauvetage.

Cependant, la livraison des F-35 se fera en même temps qu'un énorme investissement dans les infrastructures qui appuiera adéquatement les chasseurs et la défense de leurs infrastructures au Canada, ce qui comprend la rénovation et la modernisation de tous les emplacements d'opérations avancés dans le Nord, afin de soutenir adéquatement les F-35...

Le président: Malheureusement, nous allons devoir en rester là pour la question de M. Kelly.

Merci, monsieur Kelly.

Monsieur May, vous avez six minutes. Je vous en prie.

M. Bryan May (Cambridge, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci, vice-amiral, à vous et à votre équipe d'être ici. Veuillez remercier en notre nom tous ceux qui ont comparu avant vous.

Lorsque vous avez dit que nous en étions à la neuvième séance, cela m'a surpris. Nous nous penchons sur cette question depuis un certain temps. Nous vous sommes très reconnaissants de tous les renseignements que vous et votre équipe nous avez fournis.

La question que je vous pose, monsieur, est la suivante: quel est l'état actuel de la connaissance multidomaine du Canada dans l'Arctique? Quels investissements sont actuellement prévus pour améliorer les capacités à la suite du plan de modernisation du NORAD?

Vam J.R. Auchterlonie: Merci beaucoup, monsieur le président. De toute évidence, c'est une question très pertinente pour l'avenir.

Je voulais terminer ma dernière réflexion. Le fait est que, lorsque nous avons parlé des menaces à la sécurité nationale et de la défense dans l'Arctique dans son ensemble, j'ai souligné qu'il n'y avait pas qu'un seul ministère concerné, mais qu'il fallait un effort pangouvernemental de la part de tous les éléments de notre puissance nationale pour y arriver.

La connaissance multidomaine est essentielle. La connaissance multidomaine et le renseignement pour les militaires sont tout aussi importants que les facteurs économiques lorsqu'il est question de la propriété des infrastructures dans le Nord.

Je suis certain que vous avez suivi les annonces récentes du gouvernement. Nous sommes déterminés à faire en sorte que le NO-RAD continue de se moderniser, à assurer la sécurité et à contribuer à la sécurité sur notre continent avec nos alliés aux États-Unis. Ce commandement binational existe depuis près de sept décennies.

C'est pourquoi, au cours des six prochaines années, nous investirons 3 milliards de dollars dans le NORAD. Au cours des 20 prochaines années, cela représentera près de 40 milliards de dollars pour la modernisation du NORAD. Cela comprend des investissements dans tous les domaines pour nous assurer de pouvoir non seulement réagir aux menaces aérospatiales émergentes, mais aussi d'avoir une connaissance multidomaine dans le Nord.

Lorsque je parle de connaissance multidomaine, je veux dire ce que nous voyons dans les airs, sur terre, en mer et sous la mer, dans l'espace de l'information, dans l'espace proprement dit et dans le cyberespace. Lorsque je parle de tous les domaines, il s'agit simplement de ceux dont nous nous occupons. Nous devons être au courant et avoir une connaissance de tous les domaines dans tous les théâtres d'opérations, mais surtout dans le Nord, pour nous assurer de savoir ce qui se passe.

Je cède la parole à Jonathan Quinn. Nos conseillers politiques ont parlé de la modernisation du NORAD, qui est une politique importante pour le gouvernement du Canada.

• (1115)

M. Jonathan Quinn: Merci beaucoup, monsieur.

Merci de la question, monsieur le président.

Je pense que le vice-amiral Auchterlonie a très bien décrit la situation.

Je rappelle aux membres du Comité que le programme de modernisation du NORAD que la ministre Anand a annoncé en juin comprenait une série d'investissements dans cinq domaines clés.

Pour ce qui est de la connaissance de la situation, il y a des investissements importants dans la technologie radar transhorizon, qui amélioreront considérablement notre capacité de surveiller les menaces aérospatiales sur le continent.

Il y a des investissements dans la prise de décisions axée sur la technologie, ainsi que dans le commandement et le contrôle, au moyen de l'intelligence artificielle, de l'apprentissage machine et de l'informatique en nuage. Nous aurons la capacité d'intégrer et d'analyser beaucoup plus rapidement toute l'information provenant de ces capteurs, afin de permettre une prise de décision rapide.

Les nouvelles armes aériennes, y compris les missiles air-air à plus longue portée, permettront à la flotte de chasseurs actuelle et future de se défendre contre les menaces aérospatiales, comme les missiles de croisière.

Il y aura également des investissements dans les infrastructures, y compris un investissement supplémentaire dans les avions de ravitaillement en vol et l'amélioration des infrastructures liées aux avions de chasse partout au pays, dans les emplacements d'opérations avancés du NORAD dans le Nord.

Enfin, il y aura des investissements en recherche et développement. Comme le vice-amiral Auchterlonie l'a mentionné, ces fonds de recherche et de développement serviront dans tous les domaines. Il s'agit de veiller à ce que le Canada soit à la fine pointe de la technologie en matière de défense contre les menaces potentielles pour le continent, dans tous les domaines dont le vice-amiral Auchterlonie a parlé.

Merci.

M. Bryan May: Je vais changer un peu de sujet.

Dans quelle mesure le Canada devrait-il être préoccupé par le transit potentiel de sous-marins nucléaires étrangers dans le passage du Nord-Ouest? Que fait actuellement le Canada pour surveiller l'activité des sous-marins étrangers dans l'Arctique, et comment le pays peut-il faire respecter sa souveraineté? De quoi le Canada a-t-il besoin pour surveiller les sous-marins étrangers dans nos eaux et intervenir adéquatement?

Le président: Vous avez littéralement posé 16 questions en une.

Je vous laisse le soin de démêler tout cela en quelques minutes.

Vam J.R. Auchterlonie: Merci beaucoup, monsieur le président. Ce sont des questions très pertinentes.

J'ai parlé de la connaissance des domaines. Nous voulons nous assurer de savoir ce qui se passe sur notre territoire, dans nos eaux et dans notre espace aérien souverains. Une connaissance des domaines au-dessus de la mer, sur la mer et sous la mer est un élément clé de la modernisation du NORAD.

Je crois que vous avez entendu le commandant de la marine parler de la capacité sous la glace. Je ne répéterai pas ce dont un témoin a parlé il y a quelques semaines.

Le fait est que nous voulons nous assurer d'avoir une connaissance du domaine de nos sous-marins alliés, ainsi que des adversaires potentiels dans la région. Pour que ce soit bien clair, nous avons cette connaissance. Étant donné la nature délicate de la gestion de l'espace sous-marin, je ne vais probablement pas entrer dans les détails. Nous gérons l'espace marin en collaboration avec notre plus proche allié, les États-Unis, étant donné que nous avons et qu'ils ont des sous-marins sur les deux côtes. Nous menons cette gestion coopérative de l'espace marin, ce qui nous permet d'être au fait des sous-marins qui sillonnent toutes nos mers territoriales et les eaux adjacentes.

Le président: Merci, monsieur May.

[Français]

Madame Normandin, je vous cède la parole pour six minutes.

Mme Christine Normandin: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie l'ensemble des témoins de leur présence. Nous leur en sommes toujours très reconnaissants.

Lors des présentations d'ouverture, vous avez mentionné que les principaux problèmes en matière d'infrastructure touchaient à la fois l'énergie, le transport et les communications. Je sais que vous vouliez parler un peu de sauvetage.

Lequel de ces trois éléments est le plus problématique? Sur lequel de ces éléments devrions-nous travailler en priorité pour nous assurer d'avoir une capacité suffisante en matière de sauvetage dans l'avenir?

• (1120)

Vam J.R. Auchterlonie: Cette question s'adresse probablement au général Godbout, alors je vais le laisser y répondre.

Bgén Pascal Godbout: Je vous remercie, amiral.

Je parlais vraiment des défis liés aux infrastructures civiles qui existent dans le Nord. Pour ce qui est des activités de recherche et de sauvetage, je vais me concentrer sur celles qui s'effectuent au sol.

Comme moyens de communication, bien des personnes dans le Nord sont équipées de postes de communication par satellite, par exemple des appareils Garmin ou des GPS. La plus grande difficulté qui se pose en matière de recherche et sauvetage est assurément liée aux communications. Lorsque des gens ne se rapportent pas à temps et que nous avons de la difficulté à communiquer avec eux pour savoir s'ils sont sains et saufs, nous devons alors déclencher des opérations de recherche. Les recherches au sol se font au départ par les gens du territoire ou de la communauté. Si les ressources locales sont insuffisantes, on peut me demander de faire appel aux Rangers canadiens pour augmenter les capacités de recherche au sol et trouver les personnes manquantes.

Je dirais donc que, ce qui pose le plus problème de ce côté, ce sont habituellement les difficultés de communication.

Mme Christine Normandin: J'aimerais revenir sur un témoignage que nous avons entendu un peu plus tôt cette semaine. Nous savons que les coûts liés au sauvetage maritime sont extrêmement élevés. Souvent, le fait que l'on doive déclencher une opération de sauvetage maritime découle de problèmes de communication.

Pouvez-vous nous donner une idée des coûts que représente le déclenchement d'une opération de sauvetage au sol?

Bgén Pascal Godbout: Je n'ai pas les chiffres indiquant les coûts totaux.

Du côté de la Défense nationale, demander l'assistance des Rangers canadiens ne représente pas un coût financier en soi; cela dépend de la disponibilité des Rangers dans une communauté précise. Souvent, les Rangers canadiens portent plusieurs chapeaux dans une communauté. Il est donc possible qu'ils soient déjà impliqués dans les mesures de recherche et de sauvetage, mais à un autre niveau de responsabilité.

À vrai dire, le coût se calcule davantage en capital humain. C'est une véritable course, dans une petite communauté, lorsque les gens unissent leurs efforts pour retrouver quelqu'un qui est parti dans les terres pour des activités économiques ou traditionnelles.

Mme Christine Normandin: J'aimerais poursuivre dans la même veine que mon collègue Pat Kelly, qui parlait un peu plus tôt de l'éventuelle arrivée des F-35.

Si j'ai bien compris, toutes les infrastructures ne sont pas encore en place pour recevoir les F-35, si tant est que le Canada les reçoive un jour.

Environ combien de temps faudra-t-il pour mettre en place toutes les infrastructures nécessaires?

Mgén Iain Huddleston: Je pourrais essayer de...

[Traduction]

Vam J.R. Auchterlonie: Major-général Huddleston, vous pourriez peut-être...

[Français]

J'aimerais seulement dire que c'est un des grands défis de la modernisation du NORAD. Comme l'a dit le commandant de la Force opérationnelle interarmées du Nord, c'est difficile pour toutes les infrastructures dans le Nord.

Je vais laisser M. Huddleston vous donner plus de détails.

Mgén Iain Huddleston: Je n'ai pas les chiffres exacts. Nous sommes présentement dans la période de planification et d'établissement des besoins.

[Traduction]

Comme la décision sur les F-35 est toujours en suspens, nous n'avons pas tous les détails concernant les besoins en infrastructures. Par conséquent, il y a une période de planification sur laquelle il faut se concentrer au cours de la prochaine année ou des deux prochaines années, afin de bien définir les détails qui permettraient de répondre à votre question. Les investissements dans les infrastructures sont toutefois alignés sur la livraison des avions de combat.

[Français]

Mme Christine Normandin: Je pense que la question est pertinente. Nous avons entendu le témoignage de M. Les Klapatiuk, d'International Logistical Support, qui nous disait que, dans le secteur privé, s'il voulait mettre à niveau de telles infrastructures, cela lui prendrait de huit à dix ans. Or, le Canada devrait recevoir les F-35 d'ici une dizaine d'années, parce que les CF-18 ne seront plus en état de fonctionner.

Comme on le sait, il est souvent plus rapide de passer par le secteur privé que par le système d'approvisionnement des Forces armées canadiennes. Dois-je en comprendre que, si l'on ne passe pas par le secteur privé, les infrastructures risquent de ne pas être en place à temps pour recevoir les F-35?

(1125

Mgén Iain Huddleston: Je dirais que non, et je vous explique la raison.

[Traduction]

Les emplacements d'opérations avancés sont déjà adaptés aux opérations des chasseurs. Ils doivent être modernisés et rénovés, afin d'appuyer le F-35, mais les structures de base permettront d'appuyer en grande partie les opérations du F-35. Il y a des complexités, mais elles ne vont pas nous faire perdre 10 ans.

Le président: Merci, madame Normandin.

Allez-y, madame Mathyssen. Vous avez six minutes.

Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NPD): Merci beaucoup aux témoins d'être venus aujourd'hui.

Je crois que c'est vous, vice-amiral Auchterlonie, qui avez parlé de la connaissance des domaines et de la nécessité d'accroître le recours aux technologies, comme l'apprentissage machine et l'intelligence artificielle. Que devrait faire le gouvernement fédéral maintenant pour moderniser le NORAD, afin d'offrir ces incitatifs et ces innovations dans...? C'est un groupe de défense non traditionnel qui s'assure de cela, alors comment le gouvernement fédéral peut-il fournir ce qui est nécessaire à l'avenir pour cette modernisation?

Vam J.R. Auchterlonie: Merci beaucoup, monsieur le président.

C'est une question très pertinente. Nous traversons une période de changement très intéressante. Je pense qu'en ce qui concerne la connaissance des domaines, la technologie progresse à un rythme rapide, compte tenu de l'évolution constante des complexités de la situation de la sécurité mondiale à l'heure actuelle. Cela fait partie de la modernisation du NORAD en ce qui concerne les investissements dans la défense et la recherche au Canada pour nous assurer que nous sommes à la fine pointe dans ces domaines.

Vous avez parlé d'un certain nombre de choses qui sont vraiment essentielles. Des adversaires et des alliés potentiels commencent maintenant à s'intéresser à l'apprentissage automatique et à l'intelligence artificielle. Il y a aussi l'aspect quantique, qui doit évidemment être pris en compte pour l'avenir, de même que la biologie synthétique, dont personne ne veut parler. Toutes ces choses sont bien réelles.

Avant de céder la parole à M. Quinn, l'aspect clé pour moi est que nous parlions de technologies émergentes. Toutefois, ce ne sont plus des technologies émergentes; elles sont bien présentes. Je pense qu'il est vraiment essentiel que le Comité comprenne que ces technologies existent aujourd'hui et qu'elles peuvent être utilisées pour améliorer et amplifier les opérations dans l'espace de combat et servir à la connaissance du domaine dans son ensemble.

Je vais céder la parole à M. Quinn pour ce qui est des politiques.

M. Jonathan Quinn: Merci beaucoup, monsieur, et merci de la question, monsieur le président.

Pour compléter ce que l'amiral Auchterlonie a dit, nous sommes en train de préparer la proposition au gouvernement sur la modernisation du NORAD, et depuis l'annonce de la ministre Anand, en juin, nous avons eu des échanges avec des associations de l'industrie canadienne.

Nous avons la grande chance au Canada d'avoir un écosystème fantastique doté d'une expertise importante dans tous ces domaines de haute technologie. Nous avons pris ces engagements pour leur donner une idée de notre orientation, afin qu'ils puissent se préparer à soumissionner pour les contrats au moment de la mise en œuvre.

Nous avons également travaillé en étroite collaboration avec nos collègues des autres ministères pour nous assurer de tendre la main à toutes les bonnes personnes et d'inciter les entreprises canadiennes à soumissionner pour ces importants contrats à l'avenir.

Mme Lindsay Mathyssen: Pour ce qui est de cette incursion dans ce à quoi ces contrats mènent et de leur avancement, comment sommes-nous prêts à protéger les droits de propriété intellectuelle de ces entreprises, compte tenu du fait que cela représente un obstacle énorme lorsqu'il est question de la Chine?

M. Jonathan Quinn: C'est effectivement une question importante. C'est un peu en dehors de mon domaine d'expertise, mais je peux vous assurer que toutes les mesures nécessaires sont en place.

De plus, en ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des entreprises canadiennes, nous nous préoccuperons également de la sécurité économique et nous veillerons à ce que les progrès que nous réalisons au Canada et en Amérique du Nord ne profitent pas aux mauvaises personnes.

Encore une fois, des processus et des politiques robustes sont en place pour protéger cet aspect des choses également, mais je soupçonne que d'autres au ministère peuvent probablement fournir une réponse plus détaillée à cette question.

• (1130)

Mme Lindsay Mathyssen: Pour revenir aux conversations sur la recherche et le sauvetage, mardi, nous avons reçu une organisation qui compte beaucoup sur les bénévoles. Dans une étude précédente, le Comité a justement abordé la question de l'aide aux autorités civiles et du recours aux bénévoles.

Pouvez-vous nous dire comment nous allons continuer à maintenir cela? Le groupe que nous avons reçu mardi, l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens, était préoccupé par les coûts élevés. Il s'agit principalement de pilotes qui essaient de fournir des services pour le simple plaisir de voler et qui veulent faire partie de notre défense globale et servir leur pays. Comment nous assuronsnous de prendre soin de ces bénévoles et de ces associations pour nous permettre d'avoir cette couverture?

Vam J.R. Auchterlonie: C'est une question très pertinente dans le contexte de la recherche et du sauvetage dans un pays aussi vaste.

Comme je l'ai dit plus tôt, je suis le commandant des opérations. Celles-ci comprennent également la recherche et le sauvetage partout au Canada et dans le Nord. Avant de céder la parole à M. Huddleston, qui est l'un de nos commandants des opérations de recherche et de sauvetage et le commandant de nos ressources aériennes, je tiens à préciser que nous assurons et coordonnons la recherche et le sauvetage par l'entremise de nos centres conjoints de coordination des opérations de sauvetage et des diverses installations de recherche et de sauvetage partout au pays. Nous le faisons en collaboration avec nos partenaires.

Encore une fois, la recherche et le sauvetage ne relèvent pas uniquement de l'armée. Il n'y a pas que les gens dans les avions jaunes. Ces opérations sont menées en collaboration avec la Garde côtière canadienne, avec la RCMSAR, qui est un organisme bénévole de recherche et sauvetage sur l'eau, avec l'ACRSA, qui est un organisme bénévole de recherche et sauvetage dans les airs, et avec nos partenaires locaux de recherche et de sauvetage au sol partout au pays. Nous assurons la coordination par l'entremise des CCCOS.

En ce qui concerne l'ACRSA en particulier, je vais céder la parole au major-général Huddleston, car c'est lui qui dirige les ressources aériennes pour la recherche et le sauvetage dans tout le pays.

Le président: Malheureusement, il devra fournir sa réponse plus

Un député: Qu'est-il advenu de votre générosité?

Le président: Elle a commencé à s'amenuiser au fur et à mesure que nous avancions dans nos travaux.

Madame Gallant, vous avez cinq minutes. Je vous en prie.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Merci, monsieur le président.

On a appris récemment que le port en eau profonde de Nanisivik ne sera pas disponible 11 mois par année. Il a été révélé qu'on avait décidé de ne pas aller de l'avant avec les éléments chauffants des unités d'entreposage. Ces installations ne seront donc disponibles que quatre semaines par année.

Comment nos alliés de l'OTAN dans l'Arctique ont-ils réagi à cette annonce?

Vam J.R. Auchterlonie: Je ne suis pas certain que l'OTAN ait réagi à cela. Je n'ai entendu aucun de nos collègues ou alliés internationaux à ce sujet.

Le fait est que Nanisivik est maintenant en mesure d'alimenter non seulement les ressources militaires, mais aussi les ressources de la Garde côtière dans le Nord.

Mme Cheryl Gallant: Nos alliés de l'OTAN n'ont pas été avisés.

Pourquoi a-t-on décidé de ne rendre ces installations disponibles que quatre semaines par année?

Vam J.R. Auchterlonie: Encore une fois, je suis le commandant des opérations. Cette question est probablement plus pertinente pour notre sous-ministre adjoint de l'Infrastructure et de l'Environnement ou le commandant de la Marine, qui, je crois, ont déjà témoigné et discuté de Nanisivik.

Mme Cheryl Gallant: Lorsque nous leur avons parlé, nous ne savions pas que les installations ne seraient disponibles que quatre semaines par année. Il devait s'agir d'une base navale complète, et maintenant, ce ne sera qu'un poste de ravitaillement. Comment en est-on arrivé à cette décision?

Vam J.R. Auchterlonie: Je pense qu'aucun témoin ici n'est en mesure de répondre à cette question. Je ne suis pas certain de... la nature de la question.

Cela dit, je pense que l'on peut constater que, dans le Nord, pour être clair, le carburant est essentiel aux opérations, compte tenu des distances. Vous avez tout à fait raison. À titre d'exemple, nous comptons sur cette installation de ravitaillement dans le Nord pour pouvoir mener les opérations, parce que la distance entre Victoria et notre station de ravitaillement dans le Nord est plus grande que celle entre Victoria et le Japon.

Il en va de même pour les déplacements entre Halifax et notre installation de ravitaillement à Nanisivik. Il est plus rapide de se rendre en France.

Mme Cheryl Gallant: En ce qui concerne l'information de nos alliés, j'aimerais obtenir des réponses écrites à un moment donné.

M. Kelly a mentionné plus tôt que des représentants du Parti communiste chinois étaient à Inuvik pour examiner nos infrastructures. La GRC était présente et assurait la surveillance.

Le MDN ou les FAC ont-ils été informés de la présence du Parti communiste chinois dans l'Arctique, près de notre station de ravitaillement à Inuvik?

• (1135)

Vam J.R. Auchterlonie: Je vais céder la parole à Jonathan Quinn pour les questions de politique. Cependant, j'aimerais mentionner qu'il s'agit d'un emplacement avancé pour les opérations du NORAD et non pas d'un simple poste de ravitaillement.

M. Jonathan Quinn: Merci, monsieur, et merci, monsieur le président, de la question.

Tout ce que je peux dire à ce sujet, c'est que nous surveillons de très près l'installation. Nous avons des instruments en place pour vérifier que...

Mme Cheryl Gallant: C'est la réponse que vous avez déjà donnée tantôt.

Le commandant adjoint du NORAD, le lieutenant-général Alain Pelletier, a dit en début de semaine que la Russie cherche à démontrer sa capacité de frapper le Canada et les États-Unis, et ce, après que la Russie a recommencé à envoyer des bombardiers à long rayon d'action au-dessus de l'Arctique vers l'espace aérien de l'Amérique du Nord.

Comment le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes réagissent-ils à ces initiatives de Moscou?

Vam J.R. Auchterlonie: Merci, monsieur le président.

C'est évidemment une question très pertinente, compte tenu de ce qui arrive en ce moment à nos partenaires ukrainiens. La réalité est que la concurrence et les conflits caractérisent l'interaction entre nous-mêmes dans l'Ouest et nos adversaires russes — à ce stade-ci, dirais-je. Nous sommes en concurrence et en conflit aujourd'hui avec la Russie, au-dessus et en deçà du seuil. Et cela n'est pas près de changer.

Dans l'Arctique, par exemple, la Russie demeure un concurrent clé. Elle a déclaré que l'Arctique a une grande importance pour sa sécurité et ses intérêts économiques. Je crois que le Comité surveille la situation.

En tout cas, elle s'est montrée capable de ne pas se conformer aux normes acceptées à l'échelle internationale. C'est évidemment une préoccupation pour nous et pour nos alliés. Compte tenu du mépris flagrant de la Russie pour les frontières internationales de l'Ukraine, nous craignons évidemment que la même chose se répète dans le Nord.

Mme Cheryl Gallant: La station de ravitaillement d'Inuvik estelle à vendre aux Américains ou...? Y a-t-il des négociations en cours avec les Américains ou les Chinois?

Vam J.R. Auchterlonie: Là-dessus, je vais laisser le général Huddleston...

Pour clarifier les choses, disons que nous avons plusieurs emplacements d'opérations avancés pour le NORAD. L'un est à Yellowknife. Il s'agit d'un emplacement d'opérations avancé, un FOL. Nous en avons un à Inuvik, et un autre à Iqaluit. Ce sont des emplacements d'opérations avancés pour le NORAD, qui ont l'infrastructure du NORAD pour les opérations de soutien des chasseurs. Ils ont les pistes et l'infrastructure suffisantes pour soutenir ces chasseurs. Ils ne sont pas à vendre.

Mme Cheryl Gallant: Lorsque nous regardons la...

Le président: Madame Gallant, vos cinq minutes sont écoulées.

Elle voulait demander si les partenaires de l'OTAN ont été informés. Si vous pouviez y réfléchir et envoyer votre réponse au Comité, cela serait utile.

Monsieur Fisher, vous avez cinq minutes.

M. Darren Fisher (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci, messieurs, d'être ici. On a dit que notre étude est longue, et vous êtes venus nous voir plusieurs fois. Merci beaucoup pour les services rendus non seulement à notre pays, mais aussi à notre comité.

L'une des questions qui est revenue à quelques reprises concerne la possibilité croissante d'une augmentation de la navigation dans le passage du Nord-Ouest dans les prochaines années en conséquence des changements climatiques et de la fonte des glaces. L'autre jour, on nous a dit que cela amène un niveau élevé de risque, plutôt que de faciliter les choses, comme on aurait pu le supposer.

Quels sont les principaux soucis pour la sécurité qui sont associés à une augmentation de la navigation maritime? Peut-être pourriez-vous dire un mot des futurs navires de croisière qui pourraient vouloir emprunter le passage également.

Vam J.R. Auchterlonie: Merci beaucoup, monsieur le président.

La bonne nouvelle est que, étant donné la couleur de l'uniforme que je porte et vu que j'ai déjà navigué dans ces eaux, je suis probablement la bonne personne pour vous répondre. Merci beaucoup de la question. Encore une fois, la perspective est vraiment essentielle. Pour ce qui est de l'ouverture des voies navigables dans l'Arctique, il y a une différence importante à faire entre la route maritime du Nord russe dans l'Arctique canadien et ce que nous supposons être le passage du Nord-Ouest, étant donné évidemment la rotation de la Terre et la façon dont la glace s'accumule.

Vous avez tout à fait raison: la navigation dans l'Arctique est exceptionnellement dangereuse. Elle ne se fait pas par les routes que vous pourriez croire, au-delà du 75e parallèle nord. En fait, il va descendre par les îles du versant nord du Canada, où les eaux sont peu profondes et où il y a des écueils rocheux et des bancs de sable. La navigation est limitée.

Le Comité doit bien comprendre que nous avons une bonne connaissance du domaine dans le Nord. Nous connaissons tous les navires qui y transitent. À ce stade-ci, pour donner des chiffres — qui faciliteront les prévisions —, disons qu'il n'y a qu'environ 150 transits par année dans le Nord. Nous connaissons tous les navires qui passent. C'est souvent pour le ravitaillement interne. Bon nombre de nos collectivités sont ravitaillées à l'interne par des navires. En ce qui a trait à la connaissance du domaine, nous sommes tout à fait à l'aise.

Cela dit, comme vous l'avez exprimé, avec les changements climatiques, l'ouverture est légèrement devancée. Selon l'année glaciaire, le nombre de navires en transit peut varier. C'est un défi non seulement, dirais-je, pour la recherche et le sauvetage, mais aussi pour l'application de la réglementation environnementale et de la réglementation des pêches et les choses qui tiennent à cœur aux Canadiens.

Votre question ne saurait être plus pertinente. Les difficultés sont immenses, et je serai heureux de vous répondre si vous avez une autre question.

• (1140)

M. Darren Fisher: Merci.

De quoi avons-nous besoin? Avons-nous les capacités précises pour répondre à ces préoccupations en tant que pays?

Vam J.R. Auchterlonie: Nous sommes présents dans le Nord depuis des générations, depuis le *Terror* et l'*Erebus*, qui nous ont donné ce... Nous avons découvert des épaves des années 1800. Nous avons poursuivi notre exploration et avons travaillé dans le Nord pendant des générations.

Pour ce qui est des capacités, les brise-glaces lourds sont essentiels. Vous avez dû voir un investissement dans la Garde côtière. En même temps, vous avez vu un investissement considérable dans la Marine royale canadienne. Nous avons mis en service trois navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique dans le Nord. Pour ce qui est de cette capacité, la Garde côtière est en voie de se recapitaliser, et ces navires ne fonctionnent pas en isolation. Si vous visitez un navire de patrouille extracôtier et de l'Arctique, vous verrez qu'il est conçu pour naviguer dans le Nord dans les glaces de première année.

En même temps, il est également conçu pour accueillir à bord nos partenaires gouvernementaux. Il se fait de la recherche et du développement à bord. Nous pouvons transporter des gens de Transports Canada et des Services frontaliers, ainsi que de l'Immigration et de l'Environnement. Ce sont des plateformes pangouvernementales pour faire respecter la souveraineté du Canada dans le Nord, des plateformes parfaites pour cela. Ces navires peuvent na-

viguer pendant une plus grande partie de l'année glaciaire que la plupart des navires.

M. Darren Fisher: Vous avez mentionné la Garde côtière. Nous avons reçu ses représentants cette semaine, et leur avons posé cette question, que je vais vous poser à vous aussi.

Quel niveau de collaboration y a-t-il entre la Garde côtière et notre marine? Devons-nous relever ce niveau de collaboration, à votre avis?

Vam J.R. Auchterlonie: Je pense que c'est déjà pas mal homogène. Nous travaillons main dans la main avec nos partenaires de la Garde côtière, nos partenaires de Transports Canada et nos partenaires de l'Environnement.

L'interaction entre la Garde côtière et la Marine dans le Nord est assez homogène. Nous partageons nos ressources pour assurer le ravitaillement de nos navires. Nous l'avons dit, le carburant est une composante essentielle des opérations dans le Nord. Donc, Nanisivik sera toujours là pour nous aider, la Garde côtière et nous.

Cette coordination des activités, que je garderai à un niveau non classifié, est en fait très homogène, et fonctionne très bien avec notre commissaire adjoint de la Garde côtière dans le Nord et mon commandant de la composante maritime à Halifax. Cette intégration est très homogène.

M. Darren Fisher: Me reste-t-il du temps, monsieur le pré-

Le président: Il vous reste 30 secondes. Maintenant, vous en avez 25.

M. Darren Fisher: Je vais poser une question rapide.

Vous avez dit que la Garde côtière est une organisation non militaire, une organisation civile. Estimez-vous qu'elle a besoin d'un peu de formation constabulaire?

Vam J.R. Auchterlonie: Ce n'est probablement pas ma réponse à cette question, mais ce que j'ai dit, c'est que l'affirmation de la souveraineté canadienne dans le Nord n'est pas l'affaire d'un seul ministère; elle suppose la concertation de tous. Que ce soit par la présence d'un agent de la Gendarmerie royale du Canada, de l'Agence des services frontaliers du Canada ou de Pêches et Océans Canada à bord d'un navire de la Garde côtière, nous pouvons tous faire respecter la loi canadienne dans le Nord. Ce partenariat fonctionne très bien.

Le président: Merci, monsieur Fisher.

Madame Normandin, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Mme Christine Normandin: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vais maintenant m'adresser à tous ceux qui sont responsables des opérations interarmées.

J'aimerais vous entendre parler davantage des opérations conjointes effectuées avec les États-Unis ou avec d'autres membres du NORAD, par exemple l'opération Noble Defender et l'exercice Arctic Edge. On a vu que, lors de l'exercice Cold Response, un peu avant que la guerre soit déclenchée, on n'avait pratiquement pas prévu d'envoyer de militaires canadiens.

Dans le contexte actuel de l'agression de la Russie contre l'Ukraine, j'aimerais vous entendre nous dire pourquoi il est important d'augmenter le nombre d'exercices et la participation du Canada à ceux-ci.

Vam J.R. Auchterlonie: Le général Godbout pourra vous parler plus particulièrement des exercices dans le Nord, mais soyez assurée que nous travaillons souvent avec nos alliés. Nous participons à des exercices avec les Américains et avec nos alliés de l'OTAN tout au long de l'année.

Je laisse M. Godbout vous parler plus précisément de la situation dans le Nord.

Bgén Pascal Godbout: Merci.

Au sujet des activités dans le Nord, ce qui est important, c'est la synchronisation des activités et des messages. Dans le cas des exercices de l'OTAN, pendant la tenue de ces activités, plusieurs opérations et exercices avaient lieu en même temps. Il y avait notamment l'opération Nanook-Nunalivut, qui avait lieu dans le Nord canadien. Cette année-là, nous étions situés à Inuvik et à Tuktoyaktuk. Il y avait aussi les exercices Arctic Edge et ICEX, qui avaient lieu en Alaska. Cela témoigne d'une coopération très étroite entre nos alliés et nous. Cela démontre aussi notre présence dans toutes les régions de l'Arctique, que ce soit en Alaska, au Canada ou en Europe.

En ce qui a trait aux opérations au sein du Canada dans l'Arctique, nous invitons nos alliés à y participer, dont les Américains, les Danois, les Britanniques et les Français. J'en oublie quelquesuns, mais quelques autres pays nordiques y ont participé. Des observateurs sont venus également. Cela nous permet de tester notre interopérabilité et de nouvelles capacités pour opérer dans le Nord, ainsi que d'échanger sur nos pratiques et nos leçons apprises pour opérer de façon plus effective.

• (1145)

[Traduction]

Le président: Merci, madame Normandin.

Madame Mathyssen, vous avez deux minutes et demie.

Mme Lindsay Mathyssen: Nous avons souvent parlé de la relation clé dans notre comité: le travail avec les communautés autochtones du Nord et le rôle de consultation de ces communautés pendant que nous travaillons sur leurs terres. Comment les forces armées et le gouvernement canadien veillent-ils à ce que cela ne soit pas une simple consultation, mais que nous travaillons par consentement libre, préalable et éclairé, dans le sens de la déclaration des Nations unies?

Vam J.R. Auchterlonie: Il est évidemment crucial pour le Canada de faire progresser la réconciliation avec nos peuples autochtones. Ces partenariats avec les communautés autochtones sont essentiels pour la conduite des opérations, l'accroissement de la sécurité et l'amélioration de nos capacités d'infrastructure et de nos connaissances dans le Nord. C'est pourquoi nous collaborons avec les dirigeants autochtones pour renforcer cette défense continentale.

Je vais céder la parole à M. Godbout, qui a été mon commandant dans le Nord chaque jour depuis le début. Il pourra nuancer ma réponse.

Bgén Pascal Godbout: Merci, monsieur.

Nous croyons que la consultation est essentielle au succès de nos opérations dans le Nord. Elle prend de multiples formes. Premièrement, chaque année, nous envoyons une lettre d'avis à tous les gou-

vernements autochtones du Nord pour les mettre au courant des activités que nous prévoyons dans les trois territoires. Cela donne aux gouvernements autochtones l'occasion de nous faire part de leurs inquiétudes concernant la nature des activités ou la période pour laquelle nous prévoyons ces activités.

À l'approche des activités en question, nous envoyons d'autres détails. Nous envoyons une équipe de reconnaissance voir les communautés et les administrations locales pour discuter de nos plans.

Par le passé, nous avons rajusté les périodes ou les lieux de nos activités, de manière à ne pas perturber les activités traditionnelles, comme la moisson, la chasse, la pêche ou d'autres activités économiques importantes dans la région, afin de pouvoir travailler en concertation pour la sécurité de tous les intervenants et l'efficacité de nos opérations.

Mme Lindsay Mathyssen: Quelqu'un d'autre vous a posé une question sur les besoins d'infrastructure et les nécessités. Avez-vous constaté que les Rangers canadiens risquent d'être empêchés de participer à cause de certaines lacunes d'infrastructure?

Le président: Pouvons-nous répondre en 15 secondes?

Bgén Pascal Godbout: Je vais faire vite, monsieur le président.

Non, l'infrastructure n'a pas été le problème. Le principal problème, c'est que nos Rangers jouent très souvent des rôles multiples. Lorsqu'ils ne peuvent pas participer, c'est habituellement parce qu'ils sont engagés dans une autre activité essentielle, soit une activité interne, soit une activité pour le bien-être de la communauté.

Le président: Merci.

Madame Kramp-Neuman, pour cinq minutes, je vous prie.

Mme Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington, PCC): Merci.

J'aimerais revenir tout d'abord sur une question que Mme Gallant a posée à l'amiral.

Nous croyons savoir que le plan initial, lors de l'aménagement de la base navale de Nanisivik, était de chauffer les réservoirs d'entreposage. Plus particulièrement, savons-nous pourquoi ils ne sont pas chauffés?

Vam J.R. Auchterlonie: Ce n'est pas que je cherche à éluder la question, mais elle n'est pas de mon ressort. Je suis le commandant opérationnel des Forces armées canadiennes. Il vaudrait probablement mieux l'adresser au sous-ministre adjoint à l'Infrastructure et à l'Environnement.

Encore une fois, je pense qu'il serait mieux placé pour y répondre, monsieur le président. Mes excuses.

Mme Shelby Kramp-Neuman: Très bien. Parfait. Si vous pouviez lui poser la question pour qu'il nous réponde par écrit, ce serait bien apprécié.

Le président: Je ne suis pas sûr que je puisse demander à un témoin de poser une question à quelqu'un d'autre pour avoir une réponse. Je pense...

• (1150)

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Attendez.

Je pense qu'il est préférable que le Comité adresse la question à la personne que suggère l'amiral Auchterlonie. Faites-le directement, et pas indirectement par l'entremise de l'amiral.

Voulez-vous toujours invoquer le Règlement?

M. James Bezan: Je voulais simplement obtenir une réponse

Le président: Oui. D'accord.

Merci.

Mme Shelby Kramp-Neuman: Merci.

À mon avis, la protection du Grand Nord est absolument essentielle. Une grande partie de nos témoignages sur la défense dans le Nord ont porté sur la question d'aujourd'hui, sans nécessairement parler des changements inattendus dans notre société en matière de technologie ou de politique.

J'ai deux questions. Premièrement, nos forces armées ont-elles les ressources nécessaires pour que la Force opérationnelle interarmées (Nord) puisse s'adapter au rythme de changement accru des besoins actuels ou futurs? Deuxièmement, nous nous sommes rapidement rendu compte que nos ressources sont insuffisantes et que nous devions élaborer des stratégies, mais à quoi serviront ces stratégies si nous n'avons pas de personnel?

Vam J.R. Auchterlonie: Il est difficile de répondre à cette première question. Lorsque je parle de l'avenir, nous n'avons pas de boule de cristal. Le fait est qu'avec la Force opérationnelle interarmées (Nord), comme le général Godbout l'a souligné, un pourcentage important de gens dans le Nord, en fait des membres des Forces armées canadiennes, soutiennent notre souveraineté dans le Nord.

Il est difficile de prédire l'avenir. Vous avez vu que nos adversaires agissent maintenant en dehors de nos normes nationales. Vous constatez que la Russie affiche un mépris flagrant des normes nationales en Ukraine. Vous avez vu la Chine devenir plus agressive dans la poursuite de ses objectifs nationaux. Je pense que cela va se transposer dans l'Arctique, alors que ces pays poursuivent leurs aspirations dans le Nord, à la recherche de cette voie maritime du Nord pour acheminer leurs marchandises vers l'Europe. Vous allez voir deux adversaires, potentiellement, qui cherchent maintenant à exercer une influence dans le Nord.

Je ne veux pas me répéter, mais je pense que la solution réside à l'échelle du gouvernement. Comme je l'ai dit, l'armée n'est que l'une des solutions. Le domaine militaire n'est qu'une partie de la solution. Il y a les éléments du pouvoir national, dont nous avons parlé, qui permettent de clarifier les intérêts économiques dans le Nord, mais le fait est qu'il est tout aussi important que nous ayons une connaissance du domaine et qu'il est tout aussi important que nous sachions qui est propriétaire de l'infrastructure et qui a les droits d'extraction des ressources dans le Nord. En même temps, l'information et la diplomatie sont également essentielles.

Mme Shelby Kramp-Neuman: Merci.

Encore une fois, monsieur le président, la réalité des Forces armées canadiennes, dans le contexte d'aujourd'hui, est beaucoup plus complexe. Les perceptions erronées qui entourent le contexte ont des conséquences importantes, à notre avis. Nos forces armées jouent un rôle unique au sein de la société canadienne. Elles sont souvent le visage du gouvernement.

Ma question est la suivante : comment les Forces armées canadiennes peuvent-elles planifier la défense de l'Amérique du Nord si nous ne sommes pas en mesure de déterminer les faits fondamentaux concernant notre capacité de mener des missions aériennes dans le Nord canadien?

Vam J.R. Auchterlonie: Peut-être pourriez-vous préciser votre pensée? Je ne suis pas certain de comprendre la question, monsieur le président.

Le président : Je vais arrêter le chronomètre pendant que la députée répète sa question.

Mme Shelby Kramp-Neuman: Certainement. Je suis heureuse de la répéter.

Comment les Forces armées canadiennes peuvent-elles planifier la défense de l'Amérique du Nord si nous ne pouvons pas déterminer les faits fondamentaux concernant notre capacité de mener des missions aériennes dans le Nord canadien?

Vam J.R. Auchterlonie: Monsieur le président, je ne saisis pas tout à fait la nature de la question.

Le fait est que nous exerçons une souveraineté aérienne sur nos territoires du Nord. Je peux céder la parole au commandant canadien du NORAD, le général Huddleston. Cela dit, nous contrôlons l'espace aérien au Canada. Nous menons les opérations dans le Nord en utilisant non seulement nos bases fixes, mais aussi nos bases d'opérations avancées.

Mme Shelby Kramp-Neuman: Je pourrais peut-être être plus précise.

Savons-nous combien de pilotes de chasse nous avons perdus au profit du secteur privé au cours des trois dernières années, ou, par exemple, quelle est la durée du contrat des nouveaux pilotes stagiaires que nous intégrons actuellement?

Vam J.R. Auchterlonie: Je vais céder la parole au général Huddleston, commandant de la 1re Division aérienne du Canada.

Mgén Iain Huddleston: La réponse, c'est que nous avons perdu trop de pilotes de chasse. Nous ajustons notre approche en matière de maintien en poste ou de service obligatoire après l'obtention du brevet de pilote. Nous l'avons fait pour les pilotes en général, mais ce n'est pas la seule solution. Ce n'est certainement pas une panacée.

Ce que nous devons faire, c'est nous concentrer sur nos stratégies de maintien en poste, sur lesquelles nous travaillons dans l'Aviation royale canadienne, l'ARC, depuis un certain nombre d'années. Il s'agit principalement de corriger les processus et les politiques afin d'encourager nos pilotes à rester chez nous. Il y a aussi eu un changement au niveau du salaire récemment. Ce sont deux aspects précis sur lesquels nous nous concentrons, mais vous avez cerné l'un de mes principaux enjeux prioritaires en tant que responsable de la mise sur pied de la force aérienne opérationnelle.

Le président: Vous avez les dernières questions, madame Lambropoulos, pour cinq minutes, c'est à vous.

• (1155

Mme Emmanuella Lambropoulos (Saint-Laurent, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier nos témoins d'être ici aujourd'hui pour répondre à certaines de nos questions.

Ma première question porte sur l'incidence de la capacité sousmarine de la Marine royale canadienne sur la capacité qu'a le Canada d'assurer sa souveraineté territoriale dans l'Arctique. Je sais que nous en avons déjà parlé. J'ai lu un peu et j'ai vu qu'en juillet 2021, la Marine royale canadienne, la MRC, a lancé un programme de remplacement des sous-marins qui étaient en place afin de moderniser notre capacité sous-marine.

Pouvez-vous faire le point à ce sujet et nous dire comment cela nous aide à défendre l'Arctique?

Vam J.R. Auchterlonie: Encore une fois, étant donné la couleur de mon uniforme, je serai heureux de répondre moi-même à cette question.

Je crois que le commandant de la Marine royale canadienne ainsi que le sous-ministre adjoint responsable du matériel ont parlé du programme de remplacement des sous-marins, qui a été annoncé publiquement. Le fait est que le remplacement de la capacité des sous-marins de la classe Victoria est essentiel à la souveraineté et à la sécurité du Canada.

J'ai parlé tout à l'heure de la gestion coopérative des bassins hydrographiques avec les États-Unis. Nous le faisons parce que nous avons des sous-marins. Le fait est que puisque nous avons des sous-marins et que les États-Unis ont des sous-marins, nous veillons à ce que l'espace marin entre nos deux pays dans nos propres eaux et les eaux adjacentes soit entretenu en collaboration avec les États-Unis et l'OTAN pour nous assurer que nos bateaux sont exclus de tout conflit sous l'eau. Vous pouvez imaginer que nous ne voulons pas que nos bâtiments entrent en collision en profondeur, ce qui serait plutôt malheureux.

Pour ce qui est de la souveraineté dans le Nord, je crois que le commandant de la marine a répondu à cette question. Évidemment, en termes de capacité, un sous-marin apporte une capacité importante de dissuasion et de souveraineté. En même temps, il pourrait aussi être en mesure de mener des opérations dans le Nord. Je suis probablement en train de me mêler des affaires du commandant de la marine, mais puisque c'est un bon ami à moi, je vais éviter de le faire, étant donné que son témoignage était assez clair à ce sujet.

Pour moi, en tant que commandant opérationnel, cette capacité est essentielle à la souveraineté du Canada.

Mme Emmanuella Lambropoulos: Merci.

Vous en avez déjà parlé dans votre réponse. Je pense que vous avez fait allusion au fait que d'autres en ont peut-être parlé également, mais pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la façon dont cette capacité aide nos relations militaires avec d'autres pays?

Vous avez parlé des pays de l'OTAN, des États-Unis en particulier, mais pouvez-vous nous en dire un peu plus et nous dire exactement ce que cela fait pour améliorer la relation?

Vam J.R. Auchterlonie: Je vais peut-être aborder la question sous un angle différent. Le fait est, vous avez peut-être constaté — je n'aime pas utiliser l'expression — une prolifération de sousmarins dans le monde, mais vous l'avez peut-être vu. À l'heure actuelle, des centaines de sous-marins sont utilisés en Asie du Sud-Est, en Asie et dans la région indopacifique. En même temps, nous avons des sous-marins sur nos côtes qui travaillent avec nos alliés américains et nos homologues, ainsi qu'avec nos alliés de l'OTAN de l'autre côté de l'océan. Cette capacité a un effet dissuasif important et permet au Canada d'assurer sa souveraineté, parce que le

sous-marin en soi est une arme létale, et c'est aussi une arme de position.

Je ne vais probablement pas m'étendre là-dessus, mais le fait est que vous voyez cette capacité s'étendre à l'échelle mondiale, et nous jouons un rôle clé à cet égard au sein de la défense nord-américaine parce que nous avons des sous-marins qui interagissent avec ceux de nos collègues américains.

Mme Emmanuella Lambropoulos: Merci. Ma dernière question sera plus générale.

Quel est le rôle de la Force opérationnelle interarmées (Nord) en matière de recherche et de sauvetage et en quoi aide-t-elle la Garde côtière à travailler en partenariat avec les Forces armées canadiennes et la GRC?

Vam J.R. Auchterlonie: .

Je vais céder la parole à Pascal, commandant de la Force opérationnelle interarmées (Nord).

De façon générale, nous avons trois régions de recherche et de sauvetage au Canada. Comme je l'ai dit, c'est un travail de nature coopérative. Nous coordonnons, au nom du gouvernement du Canada, les activités de recherche et de sauvetage maritimes et aériens

La recherche et le sauvetage au sol sont une responsabilité locale et provinciale. Cela dit, nous assurons la coordination avec les centres conjoints de coordination des opérations de sauvetage dans nos trois régions.

Comme Pascal s'occupe de recherche et de sauvetage dans le Nord, je vais lui céder la parole.

Le président: Soyez bref, s'il vous plaît.

Bgén Pascal Godbout: Merci, monsieur le président.

Très brièvement, en ce qui concerne notre rôle, lorsque la capacité locale est dépassée, la GRC ou l'autorité locale de recherche et de sauvetage — parce que le Nunavut fonctionne un peu différemment à cet égard avec son organisation des mesures d'urgence, son OMU — communique avec nous et demande de l'aide, après quoi j'active les Rangers canadiens dans la région, en fonction de leur disponibilité, pour augmenter le nombre d'équipes de recherche afin de trouver et d'aider toute personne qui ne s'est pas présentée à temps et qui doit être localisée.

Pour ce qui est de la façon dont cela fonctionne pour la recherche et le sauvetage aéronautiques, la coordination des autorités locales se fera également en parallèle avec le Centre conjoint de coordination de sauvetage, le CCCOS, pour déterminer si des ressources aéronautiques seraient préférables pour participer aux efforts de recherche, ou si une opération de recherche et sauvetage au sol est suffisante.

• (1200)

Le président: Merci, madame Lambropoulos. Voilà qui met fin à nos questions pour la première heure.

Malheureusement, j'ai dû interrompre le général Huddleston à quelques reprises.

S'il y a quelque chose que vous souhaitez soumettre au Comité pour obtenir des éclaircissements, n'hésitez pas à le faire.

Au nom du Comité et du chat de Mme Lambropoulos, je tiens à vous remercier de votre témoignage de ce matin.

Sur ce, nous allons suspendre la séance.

• (1200) (Pause)____

● (1200)

Le président: Nous reprenons nos travaux.

Nous avons la chance d'accueillir le lieutenant-général Alain Parent et le lieutenant-général Walter Semianiw, qui ont tous deux comparu fréquemment devant le Comité. Nous vous remercions de vos comparutions antérieures et nous avons hâte de vous entendre.

Sur ce, je cède la parole au général Parent pour une déclaration préliminaire de cinq minutes, puis au général Semianiw pour une déclaration de cinq minutes, après quoi nous passerons aux questions.

[Français]

Lieutenant-général (à la retraite) Alain J. Parent (à titre personnel): Monsieur le président, membres du Comité, bonjour. Je vous remercie de l'invitation et de l'occasion qui m'est offerte de contribuer à vos délibérations.

Reportons-nous au 24 novembre 1987.

[Traduction]

Les États-Unis et l'Union soviétique avaient convenu d'éliminer les missiles de courte et de moyenne portée. C'était le premier traité entre superpuissances visant à éliminer toute une classe d'armes nucléaires.

[Français]

Nous sommes maintenant le 24 novembre 2022, neuf mois après l'invasion agressive, injustifiée et mal calculée de la Russie en Ukraine.

[Traduction]

Les missiles balistiques intercontinentaux sont encore en place aujourd'hui et ont évolué pour se transformer en missiles de croisière perfectionnés et en planeurs hypersoniques à dotés d'ogives conventionnelles et/ou nucléaires.

La menace correspond à un calcul des capacités et de l'intention. Alors que nous avons passé des décennies à nous en tirer avec une économie d'effort dans les investissements de défense dans le Nord, la Russie a augmenté ses capacités dans l'Arctique, et l'intention est maintenant nébuleuse et sujette à des erreurs de calcul.

Le seuil d'une dissuasion juste suffisante a augmenté, et des investissements sont nécessaires pour fermer le delta. Je pense qu'il est temps d'adopter la défense aérienne intégrée et la défense antimissiles dans leur ensemble, car nous devrions nous préoccuper de la défense contre l'explosion, et non pas du système de propulsion ou du domaine dans lequel le missile circule, que ce soit dans les airs ou dans l'espace.

Permettez-moi d'établir certains de mes antécédents au NORAD avant de répondre à vos questions.

Mes premières étapes au sein du NORAD ont été à titre de commandant d'équipage d'alerte de missiles et d'officier d'état-major pour l'accord du NORAD. J'ai rédigé ma thèse de maîtrise au United States Air Force Air War College sur le renouvellement de l'accord du NORAD en 2006. J'ai eu l'honneur de commander la Région canadienne du NORAD, et j'ai été commandant adjoint du NORAD, où j'ai travaillé pendant trois ans.

J'ai été praticien au sein de l'organisation du NORAD. Je peux vous dire que j'ai regardé la carte de la région polaire intensément, sous pression, avec attention, pendant de nombreuses années. Pour moi, l'Arctique canadien est une voie d'approche d'importance géostratégique.

En tant qu'évaluateur du NORAD chargé de déterminer si l'Amérique du Nord était attaquée ou non, les données sur la région polaire et toute l'information disponible provenant de l'architecture des systèmes d'avertissement fournissant les données étaient colligées et interprétées pour déterminer le temps et l'espace d'intervention, qui relève en grande partie des États-Unis.

La géographie canadienne est un facteur important si nous voulons avoir une connaissance de la situation générale. C'est notre responsabilité souveraine d'avoir cette connaissance pour ne pas offrir à la Russie une avenue à exploiter pour attaquer les États-Unis.

À titre de commandant de la 1re Division aérienne du Canada, j'ai mis en place un plan de campagne aérienne dans l'Arctique afin d'apprendre et d'accroître notre disponibilité opérationnelle et notre résilience pour mener des opérations efficaces dans l'Arctique selon nos propres conditions, et d'accroître notre présence dans le Nord.

Un nouvel aéronef de transport utilitaire pour le Nord est devenu une exigence. En tant que commandant de la RC NORAD, j'ai dû compter sur des avions ravitailleurs américains pour envoyer nos chasseurs canadiens. Je suis reconnaissant de l'engagement de fournir des avions ravitailleurs supplémentaires qui permettent de mener des opérations de chasseurs pour assurer la souveraineté dans le Nord.

En tant que commandant adjoint du NORAD, j'ai lancé les efforts de recherche et de développement en connaissance de la situation dans tous les domaines avec Recherche et développement pour la défense Canada, RDDC, et j'ai lancé l'extension officielle de la zone d'identification de la défense aérienne du Canada, la CADIZ, pour couvrir l'ensemble de notre pays. Personne ne s'est alarmé lorsque des bombardiers russes armés ont été signalés comme ayant volé à des centaines de milles de la CADIZ à l'époque, mais cela signifiait qu'ils se trouvaient à proximité de notre littoral. En vertu de l'extension de la zone, nous devons détecter ce qui se passe, et si quelque chose se passe, nous devons être en mesure de décider et d'agir.

Je suis reconnaissant des annonces récentes visant à accroître la connaissance du domaine aérien grâce aux radars transhorizon. Cependant, j'ai hâte de connaître les détails, comme le sort qui sera réservé à notre Système d'alerte du Nord actuel et son remplacement éventuel pour un système de défense aérienne à couches multiples.

Je suis également reconnaissant des intentions concernant la surveillance continue à partir de l'espace et des systèmes d'aéronefs télépilotés. Il y a d'autres lacunes en ce qui concerne les systèmes d'alerte avancée aéroportés du Canada. Dans un domaine maritime, sous la mer et sur celle-ci, la lutte anti-sous-marine en particulier doit être abordée pour fournir une vue d'ensemble afin d'obtenir un avertissement sans ambiguïté et de fournir aux décideurs le temps nécessaire pour passer à l'action.

C'est pourquoi il est important de mettre en oeuvre la modernisation du NORAD et la défense continentale afin d'accroître notre contribution et d'être un partenaire fiable des États-Unis dans la défense de l'Amérique du Nord. J'ai bon espoir que nous ferons plus par nous-mêmes pour faire notre part avec les États-Unis et prendre plus au sérieux notre flanc arctique de l'OTAN afin de nous assurer que les liens et les écarts entre les secteurs, les secteurs de responsabilité et la zone d'opérations du NORAD ne sont pas exploitables.

Dans le cas de la Chine et de la Russie, la barre a été relevée en matière de dissuasion efficace. Dans l'Arctique, nous devons rebâtir une posture de dissuasion crédible contre la Russie, et nous devons être crédibles avec nos capacités militaires interopérables avec les États-Unis dans tous les domaines de défense aérienne, sur terre, maritime, aérospatiale et du cyberespace.

L'annonce récente de la modernisation du NORAD, ainsi que la prochaine mise à jour de la politique de défense, doivent accorder la priorité à la connaissance de la situation dans tous les domaines, à l'amélioration du commandement et du contrôle, à la projection de la force avec portée et puissance, et à la présence dans l'Arctique.

• (1205)

[Français]

Merci.

Je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.

[Traduction]

Lgén (à la retraite) Walter Semianiw (à titre personnel): Monsieur le président, merci beaucoup de m'avoir invité à prendre la parole devant le Comité.

En tant que dernier commandant du Commandement Canada responsable spécifiquement de l'Arctique canadien du point de vue militaire, je me concentrerai aujourd'hui sur ce que le gouvernement pourrait faire concrètement pour contrer les menaces qui pèsent sur le Nord et l'Arctique canadien.

J'ai travaillé en étroite collaboration avec mon homologue américain, le commandant du USNORTHCOM, qui était responsable du Nord du point de vue des États-Unis, et il a également été saisi de la question.

J'ai également eu la responsabilité de travailler dans ce domaine avec d'autres militaires de pays de l'Arctique.

Je sais que le Comité a entendu d'autres témoins dire que la menace est déterminée par deux facteurs : la capacité et l'intention. De toute évidence, ils se combinent pour définir s'il s'agit d'un risque faible ou élevé et, comme nous l'avons tous entendu, la Russie représente une menace importante pour la paix et la stabilité dans l'Arctique et dans le Nord canadien, aujourd'hui et à l'avenir.

Cela dit, je vais maintenant me concentrer sur ce que, selon moi, le gouvernement pourrait faire pour améliorer concrètement son travail dans le Nord.

Premièrement, le Canada doit continuer à faire partie de toutes les organisations et agences bilatérales et multilatérales, non militaires et militaires, et à les appuyer avec les nations qui partagent les mêmes idées et qui sont actives dans l'Arctique, comme le Conseil de l'Arctique, dont il fait partie aujourd'hui, et d'autres qui se réuniront à l'avenir. Ces alliances aideront à maintenir la paix et la stabilité dans l'Arctique en offrant des tribunes internationales

pour le dialogue et la résolution des différends. De plus, si le Canada devait intervenir dans l'Arctique, il pourrait le faire d'une manière unifiée avec une plus grande capacité, de concert avec d'autres alliés aux vues similaires.

Du point de vue de la souveraineté, nous devons savoir ce qui se passe dans le Nord, comme nous l'avons entendu à plusieurs reprises au Comité, et être en mesure d'agir contre cette menace, si c'est la décision du gouvernement. Le Canada a besoin d'une connaissance de la situation dans cinq — on pourrait même dire six — domaines clés, soit aérien, aérospatial, maritime, sous-marin, terrestre et le sixième pourrait être le cyberespace.

À l'heure actuelle, la connaissance de ce qui se passe sous les mers et sur terre dans le Nord du Canada sont les domaines les plus faibles. Il existe aujourd'hui des technologies qui pourraient être mises en place dans nos principaux passages maritimes pour savoir ce qui se passe sous nos eaux.

En ce qui concerne l'amélioration de notre connaissance de l'activité en sol canadien dans le Nord, nous pourrions nous appuyer sur deux capacités militaires existantes, les Rangers canadiens, dont il a été question, et les drones.

Nous pourrions élargir et professionnaliser le programme des Rangers afin de couvrir pleinement le Nord canadien avec une force plus robuste. Les Rangers canadiens font un travail extraordinaire et viennent de célébrer leur 75e anniversaire, mais le soutien qu'ils reçoivent, pour être juste, en ce qui concerne l'équipement, la formation et la logistique, doit être considérablement amélioré pour que les Rangers soient prêts à détecter une menace moderne et à y réagir.

De plus, la présence de drones sans pilote de grande et de moyenne taille qui patrouillent dans l'Arctique en étroite collaboration avec les Rangers accroîtrait notre capacité de détecter les menaces terrestres sur les 2,6 millions de kilomètres carrés du Nord canadien. Des drones de cette nature ont été utilisés dans le Nord par nos militaires, mais ils ne font pas encore partie de l'inventaire régulier des militaires canadiens.

Une fois qu'une menace est détectée, il faut avoir la capacité d'y réagir. Comme je l'ai dit, la modernisation du NORAD, qui comprend de nouveaux radars et aéronefs de combat, permettra de réagir efficacement aux menaces dans l'espace aérien du Nord et, dans une certaine mesure, dans les eaux du Nord.

L'intervention face à une menace maritime peut prendre de nombreuses formes, y compris des aéronefs et des drones armés de grande ou de moyenne taille, mais la capacité de réagir efficacement à une incursion maritime nécessite la présence d'un navire armé. Étant donné qu'il faut disposer de brise-glaces dans le Nord, cela fait partie des responsabilités de la Garde côtière.

Deuxièmement, la Marine royale canadienne a besoin de systèmes d'armement embarqués. Comment pourrions-nous assurer une présence navale armée dans le Nord pendant toute l'année? Faut-il armer la Garde côtière? Faisons-nous construire des briseglaces pour la Marine royale canadienne ou achetons-nous des sous-marins qui peuvent aller sous la glace? Je laisse le Comité y réfléchir.

Enfin, pour réagir à une menace terrestre, nos militaires profiteraient au départ des Rangers canadiens déjà sur place pour assurer la surveillance et être appuyés par des drones. Ils pourraient être renforcés par l'Armée canadienne, si ce que nous pourrions faire permettrait d'assurer une présence et une force de combat à plus long terme, selon les besoins. L'Armée canadienne peut combattre efficacement dans le Nord, cela n'est pas remis en question. Nous devons toutefois envoyer des forces terrestres sur le terrain rapidement dans le Nord, au besoin, pour contenir une menace à notre souveraineté et appuyer nos alliés, au besoin.

Pour déployer rapidement les forces terrestres dans le Nord, nous pourrions simplement élargir le programme de la Réserve des Forces armées canadiennes, qui existe déjà dans le Nord. L'expansion des forces de réserve à Whitehorse, à Yellowknife et à Iqaluit avec de nouvelles forces à Resolute Bay serait le moyen le plus économique et le plus efficace de disposer de forces terrestres sur le terrain dans le Nord, là où c'est nécessaire, rapidement.

(1210)

Nous pourrions même créer une nouvelle unité au sein de l'Armée canadienne, avec une nouvelle identité autochtone complète dans le Nord.

Bref, il y a beaucoup à faire. Nous devons être prêts à faire face à cette menace. Au bout du compte, nous avons besoin d'une stratégie de sécurité dans le Nord.

Merci, monsieur le président.

Le président: Sur ce, nous allons passer à notre tour de six minutes, en commençant par M. Bezan.

M. James Bezan: Merci, monsieur le président.

Je remercie les deux généraux de leur présence. C'est un plaisir de vous revoir. Je vous remercie de vos longs états de service et de votre dévouement envers les Forces armées canadiennes et notre pays.

Général Parent, j'ai toujours apprécié nos échanges au fil des ans lorsque vous étiez commandant adjoint du NORAD et commandant de la Région canadienne du NORAD à Winnipeg.

Il y a quelques personnes autour de cette table qui ne croient pas à la défense antimissile balistique, ou qui ne croient pas à son efficacité. Pouvez-vous nous expliquer rapidement comment fonctionne la défense antimissile balistique et pourquoi le Canada devrait en faire partie?

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: Le système de défense antimissile balistique est un système américain seulement. Il n'a pas été conçu pour combattre la Russie ou la Chine. Il a été conçu principalement pour contrer la menace terroriste de la Corée du Nord.

Il comporte des bases de missiles et un radar. À l'heure actuelle, il se déclenche en opposant missile contre missile. Le système fonctionne et, en mode attaque, il pourrait aussi assurer la défense contre une attaque de la Russie, évidemment, parce qu'un missile est un missile, quelles que soient les circonstances.

Le problème, c'est le nombre de missiles disponibles pour obtenir un tir efficace. C'est une question de trajectoire du tir. Vous lancez un nombre « x » de missiles contre un seul et il explose dans l'espace.

• (1215)

M. James Bezan: Merci. L'exactitude est là, mais comme vous l'avez dit, le système est conçu pour une attaque de type loup solitaire en provenance de la Corée du Nord ou de l'Iran, mais pas nécessairement pour faire face à de multiples ogives qui traversent l'Arctique.

Vous avez parlé de la nécessité d'accroître la sensibilisation dans ce domaine, surtout sous la glace et sur mer.

Ma question s'adresse aux deux généraux. Nous savons que, la semaine dernière, la Russie a envoyé deux brise-glaces de l'Arctique au sein de sa flotte maritime. Ils seront armés.

Général Semianiw, vous avez parlé de la nécessité de projeter une puissance accrue avec nos navires dans l'Arctique. Croyez-vous que nos actuels navires de patrouille extracôtiers et arctiques, ou NPEA, utilisés là-bas — la classe Harry DeWolf — sont suffisamment armés, ou devrions-nous les armer davantage?

De plus, la Marine canadienne devrait-elle également avoir des brise-glaces lourds dans son arsenal?

Lgén (à la retraite) Walter Semianiw: En ce qui a trait aux NPEA, je pense que la réponse réside dans ce qu'ils peuvent faire. Ils ne peuvent pas fonctionner dans l'Arctique pendant toute l'année. Je pense que cela répond à votre question. Qu'arrive-t-il si une menace surgit ou se développe à un moment où ils ne sont pas disponibles? Bref, ils ne répondent pas aux besoins.

Deuxièmement, pour ce qui est de savoir s'ils sont suffisamment armés, je ne suis pas dans la marine, mais la réponse courte est non, à mon avis.

M. James Bezan: D'accord.

Général Parent, comment nous défendons-nous sous la glace et au-dessus de celle-ci?

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: À mon avis, il faut s'équiper de façon à ce que personne ne veuille vous attaquer à armes égales, navire contre navire. C'est une question de dissuasion.

Le meilleur moyen de dissuasion dans le Nord serait un sous-marin capable de naviguer sous la mer et, espérons-le, un sous-marin nucléaire qui pourrait y rester. Si nous gardons un sous-marin dans le Nord et que sa présence est connue, personne ne nous attaquera. Nous avons là un effet dissuasif parce que les dommages infligés seraient trop élevés pour qu'un assaillant risque d'attaquer nos briseglaces au moyen de ses brise-glaces.

M. James Bezan: Je comprends.

Général Semianiw, je crois que vous avez aussi été commandant des réserves à un moment donné. Vous avez parlé d'augmenter le nombre de Rangers et peut-être d'unités de réserve, ce avec quoi je suis d'accord. Lorsque vous parlez de modifier la formation des Rangers, songez-vous à les en faire jusqu'à une unité de réserve? Dites-vous simplement qu'ils ont besoin d'une formation plus pous-sée que celle qu'ils reçoivent actuellement et qu'il faut simplement augmenter le nombre de Rangers?

Lgén (à la retraite) Walter Semianiw: Merci de la question, monsieur le président.

Cela nous ramène aux besoins. Que voudrions-nous que les Rangers accomplissent, du point de vue de la surveillance?

Si vous examinez la question du point de vue de la logistique et de ce qui est fourni, ce serait un aspect. Je pense que si vous allez dans les détails, si vous avez entendu des témoins vous dire ce que les Rangers reçoivent, vous avez pu constater qu'ils reçoivent un soutien très limité. Ils fournissent leur propre motoneige et ainsi de suite. Ils sont remboursés en partie. Ce n'est pas l'idéal. Du point de vue logistique, si le soutien pouvait être amélioré, la capacité des Rangers dans le Nord s'en trouverait renforcée.

Je regarde seulement le gouvernement du Canada, si vous me le permettez. Voici ce que dit le gouvernement du Canada au sujet des 1er Rangers canadiens. Le 1er groupe de patrouilles des Rangers canadiens — soit 2 000 Rangers — est « responsable du territoire du Nunavut, du territoire du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et... de la Colombie-Britannique » dans le Nord.

Si l'on examine la situation sous l'angle des chiffres seulement, il est clair qu'il faut élargir le soutien, parce qu'il n'y a actuellement qu'une soixantaine de patrouilles sur le terrain. Encore une fois, ce que l'on souhaite qu'ils accomplissent est fondé sur la menace.

À part cela, vous avez raison de dire qu'ils ont probablement besoin d'autres types de formation militaire pour améliorer leur capacité.

M. James Bezan: Ma dernière question s'adresse au général Parent.

Vous avez parlé de la capacité de se défendre contre les menaces de missiles aérobie. De quoi parlez-vous exactement? Est-ce que cela s'applique seulement au Nord canadien, ou à toutes les approches du Canada? Parlez-vous d'un système de missiles Patriot ou quelque chose du genre?

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: Vous parlez de notre défense contre les attaques?

M. James Bezan: Oui, pour notre défense. Contre les attaques.

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: Contre les attaques, il nous faut un système intégré de défense aérienne à plusieurs couches. Nous pouvons avoir une barrière initiale constituée d'un système antimissiles et nous pouvons aussi avoir des intercepteurs, mais au bout du compte, dans notre situation actuelle au Canada, nous avons en fait besoin d'une défense ponctuelle, à savoir un système de défense aérienne terrestre qui protège notre infrastructure essentielle, nos points de commandement et de contrôle et notre gouvernement contre une explosion sur notre sol.

(1220)

Le président: Merci, monsieur Bezan.

Madame O'Connell, vous avez six minutes.

Mme Jennifer O'Connell (Pickering—Uxbridge, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aimerais vous remercier tous les deux d'être ici aujourd'hui.

Pour revenir à la dernière question, quel serait le calendrier pour concevoir, élaborer et mettre en œuvre le type de programme que vous venez de décrire?

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: Compte tenu de notre système d'approvisionnement, il faudrait beaucoup de temps. Si on construit dans le Nord, cela prend du temps. Je dirais que l'on peut s'occuper d'un élément par saison dans le Nord pour bâtir un système en particulier. Il s'agit d'avoir des systèmes qui permettent d'assurer une surveillance continue. L'on peut avoir une combinai-

son d'aéronefs de patrouille avec ou sans pilote pour assurer la surveillance. Ensuite, un élément à la fois, vous avancez.

Cela prendrait du temps. Nous avons constaté les besoins avec du retard. C'est tout ce que je peux dire.

Mme Jennifer O'Connell: Eh bien, c'est précisément ma question. Votre réponse est que cela prend du temps, et je le comprends, mais les défis à relever dans le Nord ne sont pas nécessairement nouveaux. Les gouvernements qui se sont succédé n'ont manifestement pas pris le temps d'y remédier. De plus, les gouvernements successifs ont négligé de se joindre au programme de missiles balistiques des États-Unis. Devrions-nous réévaluer la question?

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: Je pense qu'en effet, la question mérite d'être réévaluée, parce que si nous voulons passer à un commandement de la défense nord-américain, nous devons le faire avec un partenaire sans restriction. À l'heure actuelle, nous avons pour restriction de ne pas nous défendre contre les missiles balistiques. Par conséquent, nous ne faisons pas partie d'un partenariat à part entière.

Pour ce qui est du temps requis, d'après mon expérience, lorsque le gouvernement en a la volonté, il a des moyens d'agir, et cela peut aller vraiment vite. Nous sommes passés d'une présence nulle dans le conflit en Afghanistan à l'envoi de Chinook en moins d'un an. Nous avons acheté des C-17 très rapidement. C'est une question de financement et de volonté.

Nos ancêtres ont eu la volonté de construire rapidement Cheyenne Mountain. Cela a coûté des milliards de dollars, mais si votre survie comme pays est menacée, vous trouvez rapidement les moyens d'y remédier et cela peut aller beaucoup plus vite. La volonté politique accélère bien des choses.

Mme Jennifer O'Connell: Merci.

Monsieur, je vous ai vu hocher la tête. Je ne sais pas si vous vouliez répondre à cette question.

Lgén (à la retraite) Walter Semianiw: Oui. Je pense que c'est probablement l'une des questions les plus importantes pour le Comité, à savoir quand le gouvernement du Canada devrait-il commencer à faire ce qu'il doit faire dans le Nord? Je ne pense pas qu'on en ait beaucoup parlé au Comité.

La réponse courte, compte tenu de ce que mon collègue a dit, c'est que s'il faut beaucoup plus de temps pour construire dans le Nord et que vous êtes limité à une saison, cela vous prendra 10 ans au lieu de 5. J'estime que le moment est venu de faire quelque chose. Il va toutefois sans dire que cela coûtera beaucoup d'argent. C'est là le nœud du problème. Notre géographie a toujours constitué un facteur de défense. D'après ce que mon collègue a dit et compte tenu de nombreux autres aspects, ce facteur s'érode peu à peu.

Mme Jennifer O'Connell: Merci.

Pour donner suite à votre réponse précédente au sujet des Rangers et des besoins à cet égard, nous avons également entendu des témoignages selon lesquels il est très difficile de les recruter et de les maintenir en poste. Avez-vous des suggestions ou des conseils sur ce que nous pourrions faire différemment pour recruter davantage? Ce n'est certainement pas par manque de volonté. Comment pouvons-nous encourager plus de gens à se manifester? Nous avons certes entendu des témoignages au sujet des partenariats avec les Autochtones, et cela a été très utile.

Avez-vous quelque chose à ajouter sur la façon dont nous pourrions recruter les effectifs dont nous aurions besoin?

Lgén (à la retraite) Walter Semianiw: C'est une excellente question. Je pense que vous auriez pu la poser au dernier groupe qui était ici, en particulier au commandant de la Force opérationnelle interarmées (Nord).

Dans le Nord, il faudrait notamment accroître la capacité et le soutien des Rangers. J'ai parlé avec eux, et mon collègue aussi a travaillé avec eux. Ils examinent ce que nous leur fournissons, et il s'agit d'une arme désuète. Oui, elle a été mise à jour, mais ce n'est pas vraiment une arme efficace au combat dans certains cas. Si nous améliorions ce que nous leur offrons du point de vue de la mobilité, je pense que cela en soi pourrait améliorer le recrutement, car ils verraient ainsi que le gouvernement prend un plus grand engagement à l'égard de ce qu'ils font.

Mme Jennifer O'Connell: Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il?

Le président: Il vous reste une minute et demie.

Mme Jennifer O'Connell: Merci beaucoup.

L'OTAN parlait du Nord en rapport avec sa souveraineté, sa protection et ses liens dans le Nord. Pensez-vous que le Canada doit entretenir des relations avec ses alliés européens en ce qui concerne toute agression ou tout mouvement de la part de la Chine ou de la Russie? Est-ce que nos homologues européens verraient cela du même œil et interagiraient également? Selon vous, quelle coordination est nécessaire, le cas échéant?

Ma question s'adresse à l'un ou l'autre d'entre vous.

• (1225)

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: Puisque je suis mentor principal pour l'OTAN, je suis en contact régulier avec l'organisation.

Lorsque je travaillais pour le NORAD, on disait que l'Arctique canadien est un territoire canado-américain. Il ne faut pas oublier que le Canada et les États-Unis font partie de l'OTAN. Nous allons maintenant compter sept des huit pays du cercle arctique au sein de l'OTAN. Les plans doivent veiller à ce qu'il n'y ait pas d'écart ou de ligne de démarcation entre la partie européenne de l'Arctique et la partie nord-américaine de l'Arctique. La moindre brèche permettrait à l'ennemi potentiel d'en tirer profit en raison du commandement et du contrôle. Il doit y avoir une coordination complète entre l'Europe, la Special Operations Command Europe, ou SOCEUR, et le commandant du NORAD pour s'assurer d'une protection globale.

Lgén (à la retraite) Walter Semianiw: Le défi se pose lorsqu'on regarde le Nord très rapidement dans l'Arctique. Le Conseil de l'Arctique n'est pas du tout une organisation militaire, et il ne veut pas l'être, ni même en parler. Si vous consultez le site Web de tous les sous-comités, vous verrez qu'il n'a rien à voir avec les militaires.

Comme je savais que mon collègue le préciserait, l'OTAN en soi n'a peut-être pas dissuadé la Russie d'envahir l'Ukraine, mais elle a contribué à prévenir une prise de contrôle totale. Cependant, il n'y a rien dans le Nord à part les traités bilatéraux et les accords que nous avons conclu principalement avec les États-Unis. Devons-nous maintenant nous asseoir avec la Norvège, la Finlande et d'autres pays du Nord? Comment faut-il procéder?

Cela devient une question complexe, comme je l'ai dit plus tôt. Nous devons nous joindre à d'autres types d'organisations qui se réunissent, et peut-être à des organisations militaires, dans l'Arctique.

Le président: Merci, madame O'Connell. Nous allons devoir en rester là.

Madame Normandin, vous avez six minutes.

[Français]

Mme Christine Normandin: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les deux témoins de leur présence. Je suis contente de les revoir.

Lieutenant-général Parent, j'aimerais commencer par souligner une remarque que vous avez faite dans votre allocution d'ouverture. Vous avez dit que, sur le plan de l'interopérabilité, le Canada devait être crédible vis-à-vis des Américains, et cela a attiré mon attention. J'ose imaginer que vous ne l'auriez pas dit si vous considériez que le Canada était réellement crédible.

Pourriez-vous nous en parler un peu plus en détail? Qu'est-ce qui fait que le Canada n'est pas crédible? Qu'est-ce qui serait à améliorer?

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: Nous sommes crédibles pour certains aspects et moins pour d'autres.

Par exemple, en ne faisant pas partie du système antimissile, nous manquons de crédibilité, parce que nous choisissons ainsi ce contre quoi nous voulons nous défendre, alors que notre défense devrait être totale.

En revanche, il faut comprendre ce qui est important pour nous. Quand les Américains nous parlent, ils nous parlent de défense et de sécurité. C'est dans leur nature psychologique. Quand nous, les Canadiens, leur parlons, nous leur parlons d'économie. Or, les deux vont ensemble. Si les Américains ne se sentent pas en sécurité avec leur allié et voisin canadien, ils sont moins enclins à parler d'économie. C'est donc dans notre intérêt d'investir dans la défense pour qu'ils se sentent en sécurité.

Mme Christine Normandin: J'aimerais revenir sur une question que j'ai posée au groupe de témoins précédent.

Quand j'ai demandé combien de temps cela prendrait pour mettre à niveau les infrastructures dans le Nord en vue d'accueillir les F-35, on a un peu tergiversé. J'ai ensuite rappelé qu'il y a deux semaines, nous nous sommes fait dire que cela prendrait de huit à dix ans au secteur public pour mettre des installations à niveau, par exemple dans le cas du hangar vert. On m'a alors répondu de façon un peu jovialiste que les installations allaient être prêtes et qu'on devait seulement y apporter de légères modifications.

J'aimerais entendre vos commentaires à ce sujet.

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: Il y a des installations existantes pour recevoir des chasseurs. Ces installations ne s'en iront pas. La majorité des changements à apporter portent sur la sécurité du chasseur, en particulier du F-35, qui présente des besoins particuliers en raison de sa technologie de pointe.

En cas d'urgence ou en cas de besoin, on prend ce que l'on a déjà en place et on s'organise. Pendant la période de construction des installations, c'est ce qui va arriver: on va s'organiser. Il peut y avoir des mouvements entre les différents sites pendant l'avancement des travaux. Par exemple, grâce à l'achat de ravitailleurs, les appareils pourront être basés à Yellowknife ou à un autre site où les travaux seront plus avancés, pendant que les installations d'Iqaluit ou d'Inuvik seront en cours de construction. On va s'organiser pour que cela reste sécuritaire et pour que le F-35 puisse être en service dans le Nord pendant la période de construction des installations.

(1230)

Lgén (à la retraite) Walter Semianiw: Selon moi, la question du temps demeure la plus importante. Quand doit-on commencer tout cela? Cela doit se faire dès aujourd'hui.

Mme Christine Normandin: Cela aurait dû commencer hier, même.

Je vous remercie.

On se demande à l'occasion si le Canada devrait armer les navires de la Garde côtière canadienne. Ainsi, le Canada pourrait inclure ces coûts dans le calcul de ses dépenses en matière de défense afin qu'elles représentent au moins 2 % de son PIB, ce qui lui permettrait d'atteindre l'objectif fixé par l'OTAN.

Vous parliez davantage de la force qu'on devrait avoir avec la Marine royale canadienne. Sur quoi le Canada doit-il miser davantage? Faut-il mieux équiper la Garde côtière canadienne ou la Marine royale canadienne? Est-ce que les deux présentent des besoins équivalents?

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: La décision d'étendre le rôle de la Garde côtière canadienne ou de le garder tel quel relève vraiment de la politique gouvernementale.

Vous savez sans doute qu'aux États-Unis, la garde côtière américaine fait partie des services militaires des forces. Ce n'est pas le cas au Canada. La Garde côtière canadienne s'occupe des pêches et des océans, en particulier, et joue un petit rôle constabulaire.

Il faut déterminer ce que nous voulons de notre garde côtière ainsi que de notre marine royale. Une fois que la direction sera donnée, les deux organisations s'assureront de répondre aux demandes.

Mme Christine Normandin: Pourrait-il y avoir un effet dissuasif si la Garde côtière canadienne était mieux armée? Vous avez parlé de l'importance d'assurer une présence. Nous avons déjà des bateaux qui patrouillent dans ces eaux. Est-ce que ce serait un avantage d'armer la Garde côtière canadienne?

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: Oui, absolument.

Mme Christine Normandin: J'ai déjà demandé à des témoins si notre capacité de réponse en mer était adéquate, dans la mesure où nous n'avions pas de sous-marins nucléaires. On m'a répondu que c'était plus ou moins grave, puisque nous avions une capacité satellitaire et de surveillance, ce à quoi j'ai rétorqué que cela ne nous donnait pas pour autant une capacité de réponse.

Le Canada met donc l'accent sur sa capacité de surveillance et moins sur son éventuelle capacité de réponse et d'interception. Estce problématique, de votre point de vue?

[Traduction]

Lgén (à la retraite) Walter Semianiw: C'est une excellente question. Au bout du compte, la surveillance est-elle une question de souveraineté? Je pose la question au Comité. Cela aurait été une

excellente question à poser au dernier groupe. Je connais la réponse pour la période où j'y étais.

Les États-Unis d'Amérique informent-ils le gouvernement du Canada chaque fois que leurs sous-marins nucléaires traversent l'Arctique? La réponse courte est non. Serait-il souhaitable que nous soyons informés? Ils nous précisent habituellement une zone de 100 kilomètres carrés où ils se trouvent. Mon collègue le saurait peut-être. Il travaillait au sud de la frontière à l'époque. À part cela, il n'y a pas beaucoup de détails.

Est-ce une question de souveraineté? S'agit-il de surveillance? Oui, ils nous disent qu'ils sont dans cette zone, mais je pense qu'ils devraient nous en dire plus. En 2010, nous avons mené un projet pilote. Nous avons installé des câbles sous-marins dans une très petite partie du passage du Nord-Ouest, du point de vue de la surveillance, et cela a fonctionné.

Une partie de la difficulté dans le Nord, c'est qu'une baleine donne presque le même écho qu'un sous-marin. J'y étais une fois quand, au milieu de la nuit, j'ai reçu un appel me disant qu'on avait repéré un sous-marin. Je pense qu'au bout du compte, c'était une baleine.

Tout cela pour dire que cela nous ramène, sérieusement, à la question de savoir s'il s'agit seulement de surveillance ou s'il s'agit aussi de souveraineté? Il ne s'agit pas seulement de savoir; il s'agit de voir comment nous voyons le Canada. Il s'agit de notre pays.

À l'échelle internationale toutefois, les États-Unis continuent de contester ce point de vue.

Le président: Merci, madame Normandin.

C'était un sous-marin gros comme une baleine.

Madame Mathyssen, vous avez six minutes.

C'était une autre de mes blagues douteuses.

Mme Lindsay Mathyssen: Il est intéressant que vous ayez parlé de la distinction à faire entre surveillance et souveraineté.

En ce qui concerne nos relations avec les États-Unis, dans le cadre de ce partenariat, il y a eu beaucoup de discussions, surtout au sujet du passage du Nord-Ouest. À qui appartient-il? Comment pouvons-nous le défendre...?

Pour ce qui est de la Russie, leur identité est façonnée par l'Arctique. Comment se défendent-ils, plutôt que d'être perçus comme des agresseurs?

Dans cette relation avec les États-Unis, sommes-nous, en fait, comme on nous pousse de plus en plus — et on l'a dit aujourd'-hui — dans ce partenariat pour adhérer au système de défense anti-missiles balistiques, ou au système de traité ou de défense...? Je suis désolée.

Cela concerne-t-il vraiment notre souveraineté, si c'est dans le cadre de ce partenariat?

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: Lorsque vous avez la souveraineté, vous avez un élément de contrôle. Vous agissez dans votre propre intérêt. Si vous n'exercez pas votre souveraineté sur certains aspects, vous dépendez des autres.

Dans le cas du système de défense antimissiles balistiques à l'heure actuelle, le NORAD est comme une relation en common law qui est scellée par l'accord y affférent. Cette relation se compare à un contrat de mariage et elle comporte des obligations, au sens de la common law.

USNORTHCOM et le Commandement des opérations interarmées du Canada, ou COIC, sont de bons voisins. À ce titre, ils peuvent choisir de s'entraider ou non. La décision de s'engager, en ce qui concerne le territoire canadien, relève entièrement des États-Unis. Ce sont leurs propres intérêts qui déterminent s'ils vont le faire ou non.

• (1235)

Mme Lindsay Mathyssen: Pour ce qui est du contrat de mariage avec les États-Unis et même de la relation avec la Chine, vous avez parlé de sous-marins, et nous savons que la Chine en possède 66. Encore une fois, pour revenir au Canada, le fait d'assurer ce degré de souveraineté, comme vous l'avez dit, exige beaucoup de temps et encore plus d'argent. Alors est-ce légitimement ce que nous devons faire?

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: En tant que Canadien, j'ai une tolérance au risque dans tous les aspects de ma vie. Pour ce qui est de la défense, nous avons collectivement une tolérance au risque. Avant le 24 février, ma tolérance personnelle au risque était beaucoup plus élevée, parce que je pensais que le président de la Russie était un acteur rationnel. Cependant au vu de ce qu'il fait en Ukraine, je juge qu'il est désormais un acteur irrationnel. C'est dangereux. Quand l'irrationalité prend le dessus, l'assurance que je paie pour la défense me coûte plus cher, parce que je m'inquiète davantage de ma sécurité.

Tout dépend de la police d'assurance que nous sommes prêts à payer pour nous protéger. Nous n'allons pas nous protéger seul, mais nous devons devenir davantage fiables. La dissuasion a suffi jusqu'à un certain niveau; mais nous n'en sommes plus là et, pour combler l'écart entre le niveau d'avant et celui d'aujourd'hui, il faut du temps et de l'investissement.

Oui, cela coûtera plus cher, mais je pense que le jeu en vaut la chandelle, compte tenu de la trajectoire géopolitique du monde.

Lgén (à la retraite) Walter Semianiw: Oui. Du point de vue de l'information, si mon collègue faisait partie de la chaîne de commandement américaine dont moi je ne ferais par partie, mais que nous travaillions côte à côte, moi collaborant avec un autre commandant américain, il en saurait beaucoup plus que moi et il ne pourrait même pas m'en faire profiter. Autrement dit, la transmission de l'information sur ce que nous pouvons savoir et sur ce que nous savons est en soi très problématique.

Mme Lindsay Mathyssen: Ce transfert compliqué de technologie ou d'informations entre les États-Unis et le Canada ne changera jamais.

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: En fonction de l'accord NORAD, tout est transparent. Dans le cadre de mes fonctions au sein du NORAD, j'avais pleinement accès à tout ce qui était lié à la mission générale du NORAD. De temps à autre, quand un officier d'état-major américain nous disait: « Pas d'étranger pour ça », surtout quand il s'agissait d'un nouvel événement émanant d'un autre commandement hors NORTHCOM, je levais la main pour rétorquer au commandant: « Nous avons un accord NORAD qui dit que je dois savoir », et tout de suite après la conversation changeait pour me donner complétement accès à ce que je devais savoir pour exécuter la mission du NORAD.

Mme Lindsay Mathyssen: Pourtant, le général Semianiw vient de dire que, souvent, on ne nous disait pas que des sous-marins se trouvaient dans nos eaux.

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: Notre mission ne consiste pas à... À l'heure actuelle, nous n'avons pas de commandement de la défense nord-américaine. Nous avons un Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord avec alerte maritime, alerte aérospatiale maritime et contrôle aérospatial, si bien que nous avons une voix et nous pouvons savoir ce qui se passe dans ces trois environnements. Cela étant, si l'on parle d'autres missions et d'autres environnements, il appartient aux États-Unis, en fonction de leurs intérêts souverains, de décider si le Canada doit ou non recevoir l'information.

Lgén (à la retraite) Walter Semianiw: Les progrès réalisés dans le domaine de l'intelligence artificielle n'ont pas été aussi marqués que certains l'ont dit, ce qui explique ma présence au Comité aujourd'hui. Il est encore trop problématique de témoigner de la maison, et c'est pourquoi je suis venu en personne. Je conteste l'idée que l'intelligence artificielle est développée à un point qu'on pourrait qualifier d'incroyable.

Le président: Merci.

M. Kelly est le suivant. Allez-y, monsieur.

M. Pat Kelly: Merci.

Je vous remercie d'avoir mentionné la prime de risque attribuable à cet acteur irrationnel que nous avons en Russie, ce qui ramène au passage du général Eyre ici, qui nous a parlé de la menace d'attaque nucléaire. Il a été très précis. Cette menace est peut-être plus grave que jamais depuis des décennies, parce que nous avons affaire à un acteur irrationnel, mais nous avons aussi affaire à l'intention explicite et déclarée de la Chine d'être une puissance arctique.

Est-ce qu'à l'heure actuelle, une puissance étrangère pourrait déployer un sous-marin capable de lancer un missile à partir des eaux canadiennes et de passer inaperçu parce que nous ne sommes pas en mesure de détecter une pénétration sous-marine dans nos eaux?

• (1240)

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: Je ne pense pas que nous puissions en discuter par risque d'exposer une vulnérabilité.

M. Pat Kelly: D'accord. Je me range à votre avis et revenir à des questions complétement différentes. Vous comprendrez, cependant, qu'on puisse vouloir obtenir réponse à cette question.

Général Semianiw, vous avez participé à des missions lors desquelles vous avez utilisé des sondes submergées pour détecter des sous-marins étrangers. Combien de temps...?

Pouvez-vous nous parler de cette réalité à votre époque?

Lgén (à la retraite) Walter Semianiw: Il y a une dizaine d'année, nous avons participé à un projet pilote pour voir si cela fonctionnerait ou non. C'est un autre ministère, pas celui de la Défense nationale, qui est venu avec nous dans le Nord dans le cadre de l'opération Nanook. Il a immergé un câble sous-marin eau pour voir si la technologie en soi serait efficace.

Pour être juste, vous devriez poser la question à la personne la plus sage au monde, M. Google, qui vous apprendrait très vite si cela existe aujourd'hui. Nos alliés transatlantiques appliquent cette technique et savent exactement ce qui traverse l'Atlantique à tout moment, avec beaucoup de précision.

M. Pat Kelly: Comment devrions-nous réagir face à un sous-marin étranger pénètre dans notre territoire maritime? En quoi cela serait-il différent des bombardiers russes qui survolent notre espace aérien, peut-être par jeu? Ce n'est certes pas un jeu, mais ils le font pour tester notre temps de réponse et tout le reste.

Y a-t-il un équivalent avec les sous-marins?

Lgén (à la retraite) Walter Semianiw: Je vais répondre très rapidement, puis céder la parole à mon camarade.

Je suis heureux que vous ayez soulevé la question des bombardiers. Nous pouvons effectivement agir en réaction aux bombardiers qui se rapprochent de l'espace territorial ou souverain du Canada. En revanche, qu'avez-nous actuellement dans notre boîte à outils pour s'occuper du sous-marin qui emprunte le passage du Nord et dont on ignore peut-être même la présence? Rien.

Que ferions-nous? Pour commencer, il y aurait la dimension diplomatiques et d'autres éléments qui interviendraient, mais au-delà de cela, que pourrait-on faire du point de vue militaire? Probablement pas grand-chose. Si le sous-marin a la capacité de naviguer sous les glaces, il pourra rester en plongée aussi longtemps qu'il le voudra.

M. Pat Kelly: Avec les témoins précédents, je n'ai pas eu le temps de revenir sur un point qui a été soulevé.

On nous a dit que le Canada sait absolument tout ce qui concerne la navigation de surface dans le Nord. J'aurais voulu savoir si cette connaissance dépend du fait que les navires utilisent des transpondeurs

D'après un témoignage précédent, il semble que si vous coupez le transpondeur, ça change tout. D'autres témoins nous ont dit que nous ne sommes pas au courant de tous les navires qui croisent dans les eaux du Nord. L'un de vous pourrait-il répondre à cette question d'après son expérience?

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: « Absolument tout » est beaucoup dire. Avons-nous l'absolue certitude de pouvoir connaître tout ce qui navigue en surface?

Tout d'abord, nous savons qu'il n'y a pas de navires là où la mer est prise par les glaces, ce qui limite les zones navigables. La majeure partie de la détection se fait au moyen du SIA, le système d'identification automatique, dont les navires commerciaux ont besoin.

Je ne pense pas que nous ayons totalement conscience de tout ce qui navigue dans l'Arctique, quand cela est possible. À certaines époques de l'année, aucune navigation n'est possible et aucun navire ne peut croiser alors dans ces eaux. C'est aussi simple que cela: tout dépend de la période de l'année.

Je dirais que le plus gros problème se situe sous la surface. On sait ce qu'on sait et pour savoir, il exercer une surveillance continue. Si l'on assure une présence physique pour faire de l'observation une fois par mois, 28 jours s'écoulent entre chaque passe.

Quant aux systèmes spatiaux au-dessus du pôle, les moyens sont encore limités. Ils effectuent des passent et ce n'est pas comme avec un satellite géosynchrone apte à observer une zone en permanence. Tout dépend donc du taux de passage, ce qui me fait dire que nous ne sommes pas conscients de tout.

Le président: Merci, général Kelly.

Je pensais que la personne la plus sage au monde était Mme Google, pas M. Google.

Madame Bradford, bienvenue au Comité. Vous avez cinq minutes

(1245)

Mme Valerie Bradford (Kitchener-Sud—Hespeler, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins pour leur présence. J'apprécie vraiment le point de vue que vous apportez à cette discussion.

Je vais changer de sujet pour un instant pour aborder une question qui, je crois, préoccupe tous les Canadiens, et j'aimerais entendre chacun de vous à ce sujet.

Le Canada dispose de tout un éventail d'applications militaires et fait face à des pressions pour intervenir sur de multiples fronts, y compris en Europe, en Indopacifique et dans le Nord.

Le Canada peut-il contribuer de façon marquante à la sécurité dans toutes ces régions? Comment devrait-il équilibrer ses efforts?

Lgén (à la retraite) Walter Semianiw: J'aimerais poursuivre sur cette lancée et demander si le Canada peut donner efficacement suite à tous ces engagements. La réponse courte est non, mais pour être juste, je préciserais que c'est non depuis très longtemps. Pour être juste et donner un peu de contexte, précisons que cela n'est pas dû à un gouvernement en particulier.

Au bout du compte, n'oubliez pas qu'il incombe au gouvernement du Canada de décider de ce qu'il faut faire et de l'ordonner à ses militaires, ce qui est le cas depuis toujours, suivant les conseils du chef d'état-major de la Défense, qui dit alors: « Voici ce que j'ai de prêt ou que je n'ai pas de prêt pour un déploiement. »

Pour être en mesure de jouer un rôle sur tous les plans, et compte tenu du nombre croissant d'activités émergentes, il faut disposer d'une armée plus importante, plus efficace et disposant d'une plus grande capacité.

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: Je commencerais par dire qu'à la page 81 de « Protection, Sécurité, Engagement » il est question du concept de cooccurrence. Vous me replongez dans mon ancienne vie.

C'est une aspiration, mais la politique est toujours valable. Depuis cette politique, le chef d'état-major de la Défense parle de la nécessité de reconstituer la force et de corriger toutes les pénuries. Il faut prendre des mesures après la reconstitution pour appliquer le modèle de cooccurrence qui nous permettra d'être présents à la fois dans la région Indopacifique, au sein de l'OTAN et dans le NO-RAD.

D'ici-là, je dirais que les Forces armées canadiennes font ce qu'elles peuvent avec ce qu'elles ont. C'est un exercice d'équilibre exigeant pour elles.

Lgén (à la retraite) Walter Semianiw: Comme cela a été dit, n'oubliez pas que ce sont les éléments du pouvoir national qui sont utilisés.

Je vais vous donner un exemple. Prenez l'Afghanistan et demandez-vous ce que le Japon y a fait sur le plan militaire: très peu. Sur le plan économique, il a fait beaucoup.

Il y a bien des façons dont un pays peut contribuer à la sécurité dans le monde à partir de ce qui constitue son pouvoir national. Sur le plan militaire, ce n'est qu'une façon, mais du point de vue militaire, pouvons-nous faire ce que nous faisons en Ukraine? Je pourrais continuer ainsi encore longtemps.

Pour vous répondre sans détour, je dirais qu'il faut en faire plus.

Mme Valerie Bradford: Selon vous, quels sont les principaux facteurs susceptibles d'améliorer la capacité des militaires à mener des opérations dans le Nord et la qualité de vie des habitants de cette région?

Là aussi, on s'écarte du seul rôle des forces armées, car nous avons une autre obligation envers le Nord. Autrement dit, quels types d'investissements, tant militaires que civils, pourraient rapporter des dividendes aux Forces armées canadiennes et à ceux qui vivent dans le Nord canadien?

Vous nous avez beaucoup parlé des Rangers et de leur capacité, mais nous devons nous concentrer sur ces deux éléments.

Lgén (à la retraite) Walter Semianiw: C'est intéressant. Après mon départ de l'armée, j'ai acquis un point de vue non pas différent, mais supplémentaire au sujet de l'importance des forces armées.

À l'instar de mon camarade, j'ai voyagé dans le Nord à ce titre, et je peux dire qu'un des éléments qui pourrait être mis en place ou maintenu est le développement du Nord par le biais de terrains d'aviation et du soutien de différents gouvernements dans cette région. Nous pourrions faire beaucoup et pas seulement l'armée. Pas question de militariser le Nord, mais de déployé plus de militaires dans cette région.

Il y a beaucoup de choses que nous pourrions faire sur le plan économique pour soutenir davantage le Nord et les collectivités du Nord afin de les rendre plus efficaces, plus robustes et plus efficientes, ce qui contribuerait également à la souveraineté.

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: Pour moi, l'élément principal serait l'infrastructure de communication ou de GI/TI à l'échelle du Nord. Celle-ci pourrait facilement répondre à la fois aux besoins militaires et aux besoins des populations du Nord qui auraient aussi un meilleur accès aux technologies de l'information.

Mme Valerie Bradford: Je pense que c'est une question de souplesse.

D'ailleurs, comme les forces armées sont sous-financées depuis toujours, elles sont devenues expertes en matière de souplesse. Je pense que nous pouvons probablement [Note de la rédaction: inaudible].

Lgén (à la retraite) Walter Semianiw: Le commandant qui vous a parlé de la Force opérationnelle interarmées vous appelait de Yellowknife. La question est la suivante: sait-il tout ce qui se passe dans le Nord à partir de Yellowknife?

La réponse officielle est qu'il peut compter sur l'intelligence artificielle qui permet de tout savoir. Eh bien je me permets de m'inscrire en faux contre cette affirmation. Il ne sait pas tout, même s'il le voudrait bien et s'il s'efforce d'y parvenir quotidiennement.

Comme mon collègue l'a dit, il est difficile de communiquer, de savoir ce qui se passe et de pouvoir se parler. Parler à différents ministères...

Je lance la question au Comité. Nous avons mené un exercice de simulation en 2011 pour lequel, nous avons invité à choisir un pays, n'importe lequel. Nous avons envoyé un petit groupe de scientifiques en sol canadien, dans l'Arctique. Qu'avons-nous fait? Que pouvions-nous faire?

(1250)

Le président: Je voudrais répondre à cette question, mais je ferais mieux de ne pas le faire.

Madame Normandin, vous avez deux minutes et demie.

[Français

Mme Christine Normandin: Merci, monsieur le président.

J'aimerais revenir sur la question de la souveraineté territoriale, que vous avez mentionnée tout à l'heure.

Nous savons que les États-Unis ne reconnaîtront jamais la souveraineté territoriale du Canada dans les eaux de l'Arctique, car cela aurait une incidence sur les prétentions de la Chine dans la mer de Chine.

Dans ce contexte, puisque notre souveraineté dans les eaux de l'Arctique ne sera jamais reconnue sur le plan diplomatique, il faudra de facto asseoir notre souveraineté sur l'occupation du territoire, n'est-ce pas? Je veux juste m'assurer d'avoir bien compris.

Lgén (à la retraite) Walter Semianiw: Oui.

Mme Christine Normandin: D'accord.

Par ailleurs, je voulais vous entendre parler des opérations conjointes. J'ai posé la question, un peu plus tôt, au groupe de témoins précédent. Dans le contexte de l'agression de l'Ukraine par la Russie, devrions-nous augmenter le nombre d'opérations conjointes sur notre territoire et augmenter considérablement notre participation à celles de nos alliés? De quelle façon devrions-nous améliorer notre participation?

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: Parlez-vous des opérations conjointes dans le Nord?

Mme Christine Normandin: Oui, en particulier.

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: En ce moment, le Nord est très inhospitalier. Si nous voulons avoir un réel impact dans le Nord, nous devons y mener suffisamment d'exercices et collaborer suffisamment avec les autres forces qui s'y entraînent et qui y mènent des opérations.

Pendant la campagne de survol en Arctique que j'ai faite, il s'agissait, par exemple, de découvrir où se trouvaient les caches d'essence ou de déterminer quelles pistes pouvaient recevoir quels types d'avions. Toutes ces données nous étaient étrangères. Les pilotes de certaines communautés aériennes avaient également besoin d'apprendre à voler avec des lunettes de vision nocturne, puisqu'il fait noir une bonne partie du temps dans le Nord. C'est le genre de découvertes qu'on doit arriver à faire. Les troupes au sol aussi doivent réapprendre à opérer dans le Nord.

Pour ce qui est des opérations avec les alliés, je me souviens que mon premier exercice comme pilote d'hélicoptère a eu lieu dans le flanc nord de l'OTAN, en Norvège. Nous y avions été affectés parce que nous étions alors des experts des opérations dans de pareilles conditions. Cependant, ces compétences se sont perdues avec les années, en raison de la situation géopolitique et des années passées en Bosnie et en Afghanistan. Ce sont des compétences qu'il faut réacquérir.

Lgén (à la retraite) Walter Semianiw: L'entraînement dans le Grand Nord canadien se fait de manière très rapprochée avec les États-Unis, mais c'est seulement avec l'armée. D'autres pays peuvent être sur place pour observer ce qui se passe, mais ils n'y sont pas en tant que participants. Il est important de le préciser. Comme mon collègue l'a expliqué, il n'y a pas d'alliances dans le Nord.

[Traduction]

Le président: Merci, madame Normandin.

Je n'aime pas particulièrement couper la parole à un général, mais ça m'est déjà arrivé.

Mme Jennifer O'Connell: Il adore le faire.

Le président: C'est vrai.

Madame Mathyssen, vous avez deux minutes et demie.

Mme Lindsay Mathyssen: Général Semianiw, vous avez parlé des possibilités d'investissement dans l'Arctique. Quand on songe aux menaces qui pèsent sur l'Arctique, on songe aux débouchés sur le plan commercial, mais en fin de compte, je pense que nous devons prendre garde et que le gouvernement doit être prudent dans sa façon d'exploiter les ressources naturelles sur des terres autochtones souveraines. Comment parvenir à un juste équilibre, et est-ce le rôle des militaires là-bas également?

Lgén (à la retraite) Walter Semianiw: Je pense que c'est une excellente question.

Pour commencer, et comme je l'ai mentionné, certains éléments de la réponse pourraient consister à mettre sur pied des unités autochtones dans le Nord qui sont commandées et contrôlées par des Autochtones et non par des gens du Sud. C'est ce que nous faisons actuellement. C'est ainsi que le programme des Rangers est organisé.

Oui, vous pourriez mettre sur pied des organisations autochtones partout dans le Nord, ce qui contribuerait au renforcement du Nord. Cependant, si vous regardez les nouvelles en ce moment, vous verrez que Tuktoyaktuk commence à tomber dans l'océan. Je ne sais pas si vous avez vu cela.

Il se passe beaucoup de choses dans le Nord, et je pense que le gouvernement peut se pencher là-dessus et investir ailleurs que dans l'armée. Il a déjà déployer des éléments militaires, mais il pourrait faire plus dans le Nord pour appuyer les Canadiens de cette région.

Les Canadiens vivent aussi dans le Nord. La plupart de ceux qui vivent dans le Sud ne semblent pas s'en souvenir ou beaucoup y penser. Ce sont des Canadiens et ils ont plus besoin de notre soutien que les gens du Sud. Sur le plan économique, on peut y parvenir en construisant des infrastructures, en appuyant socialement ce qui se passe dans le Nord, en faisant la promotion du Nord et en veillant à ce qu'il demeure unique à bien des égards.

• (1255)

Mme Lindsay Mathyssen: Pour ce qui est de la modernisation du NORAD et de la suprématie, il faut veiller à ce que tout ce que nous faisons dans le cadre de la modernisation doit également toucher — comme vous l'avez mentionné — les changements climatiques, les télécommunications et l'avancement de cette infrastructure. Pensez-vous que la modernisation du NORAD permettra de le faire?

Le président: Soyez bref, s'il vous plaît.

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: La grande majorité des fonds destinés à la modernisation du NORAD devait servir aux infrastructures. Je pense que le gouvernement voit tout en vert. Tout ce qu'il envisage s'exprime en termes d'objectifs de réductions des émissions de gaz. Encore une fois, cela va prendre plus de temps, mais je pense qu'il faut le faire. Je crois qu'il ne faut pas perdre cela de vue dans notre examen de la question, non plus que la réconciliation avec les Autochtones.

Le président: Merci beaucoup.

J'avais espéré que nous pourrions terminer cette série de questions en accordant un temps de parole non tronqué à chaque membre. Je pense que nous accorderons trois minutes aux conservateurs et trois minutes aux libéraux et que nous conclurons ensuite. De cette façon, nous ne chamboulerons pas l'interprétation, ni le reste.

Cela vous convient-il? Même si c'est, ce sera ainsi. Voilà.

Madame Gallant, vous avez trois minutes.

Mme Cheryl Gallant: Existe-t-il une technologie de détection aérienne des sous-marins en plongée sous la glace?

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: Nous avons des avions qui font de la guerre anti-sous-marine; les CP-140 Aurora et les Cyclone. Alors, effectivement, nous avons des moyens aériens et sous-marins.

Mme Cheryl Gallant: Les drones pourraient-ils être équipés d'une technologie de reconnaissance?

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: Oui, il y a de la recherche qui se fait et des produits qui sont livrés pour être déployés sur des drones destinés à la GASM.

Mme Cheryl Gallant: Le Canada semble vouloir abandonner le ravitaillement en vol dans l'Arctique canadien, pour l'ensemble de l'Arctique, à partir d'Inuvik. Quelle incidence cela aura-t-il sur nos délais d'intervention en cas de menace dans l'Arctique?

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: Parlez-vous d'une plateforme aérienne?

Mme Cheryl Gallant: Oui.

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: Si un terrain est à court de carburant, les avitailleurs entrent en action avec du carburant du sud et demeurant en l'aire le plus longtemps possible pour avitailler les chasseurs. Plus il y a de chasseurs, plus longtemps vous restez en vol, parce que vous pouvez assurer une noria d'avions avitailleurs qui se relèvent les uns les autres, comme les chasseurs.

Mme Cheryl Gallant: Les Cyclone peuvent-ils être ravitaillés en vol?

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: Non.

Mme Cheryl Gallant: En ce qui concerne la station de ravitaillement prévue à Nanisivik, qui devait être une base militaire complète à l'origine, nous avons récemment appris qu'elle ne serait disponible que quatre semaines par année. Cela aura-t-il une incidence sur notre capacité à réagir militairement à une menace maritime?

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: Il y a deux façons de voir les choses. D'un côté, cela nuit à notre capacité d'intervention et de l'autre, nous pouvons au moins le faire un mois par année.

Nous ne pouvons rien faire en ce moment.

Mme Cheryl Gallant: D'accord...

Lgén (à la retraite) Walter Semianiw: J'ajouterais rapidement une chose. Vous devriez vous demander si cette station a vraiment été utilisée jusqu'ici. Vous constaterez sûrement qu'on ne s'en est pas servi beaucoup, d'où la question de savoir quel sera l'impact de passer de 12 mois à un mois d'exploitation. Ce serait un minimum, quelque chose de marginal.

Mme Cheryl Gallant: Quelle est la probabilité que les États-Unis déploient la défense antimissile balistique pour défendre une ville canadienne?

Le président: Est-ce bien une question à laquelle on peut répondre?

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: Tout dépend.

Mme Cheryl Gallant: Dépend de quoi?

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: Cela dépend de ce que les États-Unis veulent faire de leurs intercepteurs.

Mme Cheryl Gallant: Participerions-nous à cette réflexion?

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: Cela leur appartient.

Mme Cheryl Gallant: Cela leur appartient.

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: Nous n'avons pas voix au chapitre.

Mme Cheryl Gallant: En ce qui concerne l'AUKUS, il semble que la décision ait déjà été prise au sujet du sous-marin. Y a-t-il moyen que le Canada fasse partie du programme AUKUS et obtienne un sous-marin dans des délais raisonnables, plutôt que d'essayer de construire ce type de plateforme nous-mêmes?

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: Je pense que tout cela est sujet à des négociations entre les pays et à la volonté du gouvernement.

Lgén (à la retraite) Walter Semianiw: C'est une bonne question à laquelle il revient au premier ministre de répondre.

Le président: Merci, madame Gallant.

Les trois dernières minutes vont à M. May.

• (1300)

M. Bryan May: Merci, monsieur le président.

Compte tenu des tensions croissantes entre l'OTAN et la Russie, le Canada en fait-il assez sur le plan des exercices militaires alliés dans l'Arctique canadien? Quels seraient les avantages et les inconvénients d'une éventuelle expansion de ces exercices alliés dans l'Arctique?

Lgén (à la retraite) Walter Semianiw: Quand vous parlez « d'alliés », et comme nous l'avons mentionné à quelques reprises, il s'agit clairement d'exercices entre les États-Unis et le Canada se déroulant sut nos territoires. Quand d'autres pays se joignent à nous, ils le font en tant qu'observateurs ou qu'invités, car beaucoup de questions se posent relativement à la souveraineté. Nous sommes de proches partenaires avec les États-Unis qui nous permettent de nous entraîner sur la terre ferme, y compris dans le cadre d'exercices terrestres en Alaska — auxquels j'ai moi-même pris part — et nous nous entraînons ici au Canada, mais au-delà de cela, c'est limité aux deux voisins.

Pour répondre brièvement à la question de savoir si nous devrions offrir plus de formation, je dirais oui et beaucoup plus. Si vous regardez les exercices que nous faisons dans le Nord, vous constaterez qu'ils sont excellentes qualité, mais qu'ils ne sont pas en nombre suffisant. Nous n'avons pas vraiment augmenté le nombre de manœuvres au cours des dernières années.

M. Bryan May: Le week-end dernier, j'ai eu l'occasion de participer au Forum d'Halifax sur la sécurité internationale, et l'un des panélistes a parlé de la nécessité de ne pas se concentrer sur la surveillance terrestre, et de préférer la surveillance par satellite. Il y a eu un débat très intéressant au sujet de la capacité de protéger les satellites par opposition à la protection de quelque chose sur la terre ferme.

Que pensez-vous de cela pour l'avenir? Nous savons que nous avons énormément de travail à faire pour moderniser le NORAD, et la technologie dont nous avons besoin n'existe peut-être même pas encore dans certains cas. Cherchons-nous des systèmes de défense terrestre plus traditionnels plutôt que de nous doter d'une capacités d'observation par satellite?

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: J'essaie de comprendre votre question. Parlez-vous d'un satellite dans l'espace qui se défendrait contre...

M. Bryan May: Je veux parler de la surveillance, de la capacité d'observer au-delà de l'horizon.

Lgén (à la retraite) Alain J. Parent: La modernisation du NO-RAD obéit à une approche système par système qui fait appel à la surveillance par satellite, depuis la terre, sous-marine et à la surface de l'eau. Pour être efficace, la surveillance doit être globale. Au lieu d'utiliser une approche cloisonnée où chaque environnement agit à part des autres, l'IA et la technologie nous permettent d'interconnecter tous les moyens. Nous pouvons obtenir une image multispécifique de tous les systèmes disponibles.

Pour ce qui est d'un système de défense par satellites, c'est problématique, mais il y a toujours une station terrestre quelque part qui doit être protégée.

Le président: Merci, monsieur May.

Chers collègues, notre temps est écoulé.

Au nom du Comité, je tiens à vous remercier tous les deux de votre contribution présente et passée et, j'oserai dire, de votre contribution permanente. L'expérience que vous apportez tous les deux est tout à fait remarquable, alors merci.

Chers collègues, mardi prochain, nous accueillerons un groupe de Rangers dont il a été question. Je réserverai du temps pour déterminer ce que nous ferons d'ici la fin de l'année.

Je tiens à remercier la greffière remplaçante.

Dois-je adopter le budget maintenant?

La greffière du Comité (Mme Carine Grand-Jean): C'est à vous de décider. Vous pouvez le faire maintenant ou la semaine prochaine.

Le président: Laissons le budget pour la semaine prochaine, si possible.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.